Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 18 Rajab 1442
2 Mars 2021

N° 18

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **450**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **454**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **460**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **461**
Avis aux créanciers..... **465**
Convocations
Sociétés anonymes **465**
Autres sociétés **473**
Divers
Avis au public..... **474**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la SICAV TRESOR **475**
Bilan de SICAV PATRIMOINE obligataire **478**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Avis

CE TUNISIA BARGOU LTD

(La «Société»)

Adresse de la Branche en Tunisie : B2 Imm Lac Constance Rue Lac Constance - 1053 Les Berges du Lac Tunis

Identifiant Unique : N°0991768G

Nom et adresse du liquidateur : Manel Bondi / Cité Taib Mhiri l'Aouina

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration de la Société CE TUNISIA BARGOU LTD, réuni en Australie en date du 28 janvier 2021, enregistré auprès de la Recette des Finances en date du 15 février 2021 sous le numéro 1701, et dont un exemplaire a été déposé au RNE en date du 18 février 2021 selon l'attestation de dépôt numéro 202114752, il a été décidé, à propos de la liquidation de sa Branche en Tunisie, ce qui suit :

- L'approbation du rapport du liquidateur au titre de l'exercice de liquidation.

- L'approbation des états financiers de la Branche au titre de l'exercice de liquidation arrêté au 31 août 2020.

- La clôture de la liquidation.

- L'octroi du quitus entier et sans réserve au Liquidateur pour l'intégralité de ses travaux de liquidation.

Le Conseil a constaté aussi qu'il n'y a pas de produit de liquidation à distribuer et qu'il n'y a pas de créances à honorer.

Le présent avis est publié en exécution des dispositions des articles 46 et 48 du code des sociétés commerciales.

2021R00459SANB2

Avis

CE NABEUL LTD

(La «Société»)

Adresse de la Branche en Tunisie : B2 Imm Lac Constance Rue Lac Constance

1053 Les Berges du Lac Tunis

Identifiant Unique : N°1213766G

Nom et adresse du liquidateur : Manel Bondi / Cité Taib Mhiri l'Aouina

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration de la Société CE NABEUL LTD, réuni en Australie en date du 28 janvier 2021, enregistré auprès de la Recette des Finances en date du 15 février 2021 sous le numéro 1701, et dont un exemplaire a été déposé au RNE en date du 18 février 2021 selon l'attestation de dépôt numéro 202114745, il a été décidé, à propos de la liquidation de sa Branche en Tunisie, ce qui suit :

- L'approbation du rapport du liquidateur au titre de l'exercice de liquidation.

- L'approbation des états financiers de la Branche au titre de l'exercice de liquidation arrêté au 31 août 2020.

- La clôture de la liquidation.

- L'octroi du quitus entier et sans réserve au Liquidateur pour l'intégralité de ses travaux de liquidation.

Le Conseil a constaté aussi qu'il n'y a pas de produit de liquidation à distribuer et qu'il n'y a pas de créances à honorer.

Le présent avis est publié en exécution des dispositions des articles 46 et 48 du code des sociétés commerciales.

2021R00460SANB2

SOCIETE TOURISTIQUE ET THERMALE KROUMIRIE

Société anonyme

Au capital de 34.685.000 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089

RNE : 0411859H

MF : 411859H/MA/000

CNSS : 166558 - 09

Il appert des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 12/01/2021 dont PV enregistré à la recette des finances d'Hammam Sousse, le 22/02/2021 sous le n°21700904 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises, le 23/02/2021, sous le n°202116267. Il a été décidé :

1. Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2. Approbation des états financiers 2019.

3. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

4. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019.

5. Renouvellement du mandat des administrateurs.

6. Nomination de nouveaux administrateurs.

7. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

Il appert des délibérations du conseil d'administration du 13/01/2021 dont PV enregistré à la recette des finances d'Hammam Sousse, le 22/02/2021 sous le n°21700905 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises, le 23/02/2021, sous le n°202116267. Il a été décidé :

1. Renouvellement du mandat du président directeur général Mr Mourad Mhiri pour une durée de trois ans finissant lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

2. Pouvoir du président directeur général.

3. Renouvellement du mandat du directeur général adjoint Mr Sami Mhiri.

4. Pouvoir du directeur général adjoint.

2021S00223SANB2

SOCIETE HOTELIERE EL MOURADI GOLF

Société anonyme

Au capital de 21.160.000 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089

RNE : 0028521S

MF : 28521 S/AM/000

CNSS : 165123-29

Il appert des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 12/01/2021 dont PV enregistré à la recette des finances d'Hammam Sousse, le 22/02/2021 sous le n°21700908 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises, le 23/02/2021, sous le n°202116260 qu'il a été décidé :

1. Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2. Approbation des états financiers 2019.

3. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

4. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019.

5. Renouvellement du mandat des administrateurs.

6. Nomination de nouveaux administrateurs.

7. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

Il appert des délibérations du conseil d'administration du 14/01/2021 dont PV enregistré à la recette des finances d'Hammam Sousse, le 22/02/2021 sous le n°21700907 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises, le 23/02/2021, sous le n°202116260, qu'il a été décidé :

1. Renouvellement du mandat du président directeur général Mr Mourad Mhiri pour une

durée de trois ans finissant lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

2. Pouvoir du président directeur général.

3. Renouvellement du mandat du directeur général adjoint Mr Sami Mhiri.

4. Pouvoir du directeur général adjoint.

2021S00224SANB2

«DMG MORI EUROPE AG »

BRANCHE EN TUNISIE

Siège social : Rue du Lac Constance - Immeuble Constance - 4ème étage; Appartement N°B - 4.2 Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1419547L

Suivant décision du 16/9/2020 enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau - Tunis le 8/10/2020 sous En°20805483 Qn°7004 et suite au dépôt auprès du RNE des formalités de la fermeture de la Branche et la quittance de cessation définitives sont finalisées.

Un exemplaire du PV a été déposé auprès de Registre National des Entreprises le 10/02/2021.

2021400413SANB2

«PANGEA SHIPPING GROUP»

Société anonyme

Capital social : 250 000 dinars

Siège social : 76, Boulevard de la République 2060 La Goulette Tunis

Identifiant Unique : 0544064P

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration en date du 01/12/2010 enregistré à la Recette des Finances la Goulette le 7/12/2020 sous Qn°90386 En°20705941

Un actionnaire a cédé des actions au profit de deux personnes physiques.

Un exemplaire du PV et des Attestations a été déposé auprès de Registre National des Entreprises le 12/02/2021.

2021400420SANB2

Société GAT VIE

Capital social : 7. 000.000 dinars

Siège social : 92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis

Identifiant Unique : 0033270B

Suivant le procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 24 décembre 2020 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 3 février 2021 sous le n°21800381 quittance 6982, dont un exemplaire a été déposé le 5 février 2021 au registre National des Entreprises sous le n°202111006, les décisions suivantes ont été adoptées :

1- La nomination de Monsieur Skander Lahrizi en qualité de Directeur Général Adjoint de la société.

2- Questions Diverses.

2021400424SANB2

CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL

Galien Pharmaceuticals

S.A au capital de 10 795 000 DT

Adresse : Centre Nawrez, Bureau A11, rue de Lac Léman les Berges du Lac 1053 Tunis

ID : 1185853V

En vertu du PV de conseil d'administration en date du 10/8/2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis, en date du 9 septembre 2020 sous le n° 20804649 Quittance n°6072 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous le numéro 202114790 le 18/02/2021.

Il a été décidé le changement de l'article 4 des statuts comme suit :

Le siège social est établi au «Centre Nawrez, Bureau A11, rue de Lac Léman les Berges du Lac 1053 Tunis»

L'activité de la société est basée au lot n°35 Zone Industrielle Tabarka route Ain Drahem, 8110.

2021400434SANB2

HAYATCOM TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 9.000.000 Dinars

Siège social : N°20 rue des entrepreneurs La Charguia II Ariana

Identifiant Unique RNE : 082568/Z

M.F : 082568/Z/P/M/000

En vertu du Procès-verbal de l'AGE du 19 janvier 2021, enregistré à la recette des finances Rue de Paradis Ariana le 9 février 2021 sous le n°21701050 Quittance n°12676, il a été décidé la mise à jour des statuts par l'adoption d'une nouvelle version et la désignation du lieu de dépôt et de consultation des documents et registres mentionnés aux articles 11 et 11 Bis du code des sociétés commerciales au siège social.

Un exemplaire du dit procès-verbal ainsi que des nouveaux statuts enregistrés à la même recette des finances le 15/02/2021 sous le n°21701216 Quittance n°14994, ont été déposés au registre national des entreprises en date du 18/02/2021 sous le n°202114915 et publié au bulletin officiel n°39 dudit registre le 19/02/2021.

2021400438SANB2

HAYATCOM TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 9.000.000 Dinars

Siège social : N°20 rue des entrepreneurs La Charguia II Ariana

Identifiant Unique RNE : 082568/Z

M.F : 082568/Z/P/M/000

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 janvier 2021, enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana en date du 8 février 2021 sous le numéro 21700995, Quittance n°12077, il a été décidé d'accepter la démission de M. Mohamed Chabchoub de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et de désigner M. Mohamed Amin Chabchoub en tant que nouveau Président du Conseil et ce pour toute la période de son mandat d'administrateur.

Un exemplaire du procès-verbal du Conseil d'Administration a été déposé au registre national des entreprises le 18/02/2021 sous le n°202114921 et publié au bulletin officiel n°39 dudit registre le 19/02/2021.

2021400439SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

ETABLISSEMENT ZGOLLI FRERES

Société à responsabilité limitée

Au capital de 2.772.440,000 Dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba n°45 Tunis

Identifiant Unique RNE : 09440L

En vertu du procès-verbal de l'AGO du 5 octobre 2019, enregistré à la recette des finances Rue Ghandi le 16 décembre 2020 sous le n°20804401 Quittance n°51203; il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation des comptes des exercices 2017 et 2018

- Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes La Société «AECC AUDIT» pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

Un exemplaire du procès-verbal a été déposé au registre national des entreprises le 10/02/2021 sous le n°202112187 et publié au bulletin officiel n°33 dudit registre le 11/02/2021.

2021400440SRLB2

Changement de la raison sociale de la société

«AVT SONDAJ»

S.A.R.L au capital de 100 000 DT

Siège social : 22 Rue 8609 B2-5 Charguia 1 - 2035 - Tunis

Matricule fiscal : 1634311 T/A/M/000

CNSS : 612750-01

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 8/02/2021, enregistrée à la recette des finances du Charguia à Tunis, le 9/02/2021 et sous le n°21701140, Quittance n°M020092 et déposé au registre national des entreprises à Tunis, en seul exemplaire, le 16/02/2021 sous le n°202113961, il a été décidé de :

Changer la raison sociale de la société de «AVT SONDAJ» à «UK Drilling».

2021400442SRLB2

Avis

Société METROCAL SARL

Capital social : 1340031 DT

Siège social : 13, Rue Claude Bernard Cité les Jardins 1002 Tunis

Matricule fiscal : 0633150 HAM000

Registre de commerce : B188221998

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire établi le 24 mai 2010 et enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène en date de 3 juin 2010 et sous le n°10803160 quittance n°59670 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis sous le n°D24900598 en date du 16 juin 2010 il a été décidé ce qui suit :

- Nomination du commissaire aux comptes

- Approbation des états financiers de l'exercice 2009.

2021400443SRLB2

Avis

Société METROCAL SARL

Capital social : 1340031 DT

Siège social : 13, Rue Claude Bernard Cité les jardins 1002 Tunis

Matricule fiscal : 0633150 HAM000

Registre de commerce : B188221998

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire établi le 25 février 2013 et enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène en date de 4 octobre 2013 et sous le n°13805145 quittance n° 61027 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis sous le n°D24900598 en date du 11 décembre 2013 il a été décidé ce qui suit :

- Nomination du commissaire aux comptes

- Approbation de la cession de parts sociales

- Mise à jour des statuts.

2021400444SRLB2

Avis

Société METROCAL SARL

Capital social : 1340031 DT

Siège social : 13, Rue Claude Bernard Cité les jardins 1002 Tunis

Matricule fiscal : 0633150 HAM000

Registre de commerce : B188221998

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire établi le 19 juin 2015 et enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène en date du 19 juin 2015 et sous le n°15802659 quittance n°50331 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis sous le n°D24900598 en date du 18 décembre 2015. Il a été décidé ce qui suit :

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

- Approbation des états financiers de l'exercice 2014.

2021400445SRLB2

Avis

Société METROCAL SARL

Capital social : 1340031 DT

Siège social : 13, Rue Claude Bernard Cité les Jardins 1002 Tunis

Matricule fiscal : 0633150 HAM000

Registre de commerce : B188221998

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire établi le 5 mars 2012 et enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène

en date du 16 avril 2012 et sous le n°012502162 quittance n° 29610 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis sous le n°D24900598 en date du 18 mai 2012. il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital

- Modification de l'article 7 des statuts.

2021400446SRLB2

Avis

Société METROCAL SARL

Capital social : 1340031 DT

Siège social : 13, Rue Claude Bernard Cité les jardins 1002 Tunis

Matricule fiscal : 0633150 HAM000

Registre de commerce : B188221998

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire établi le 25 août 2012 et enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène en date du 28 août 2012 et sous le n°12805150 quittance n°54974 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis sous le n°D24900598 en date du 19 septembre 2012. Il a été décidé ce qui suit :

- Ajout d'une activité.

2021400447SRLB2

Avis

Société METROCAL SARL

Capital social : 1340031 DT

Siège social : 13, Rue Claude Bernard Cité les Jardins 1002 Tunis

Matricule fiscal : 0633150 HAM000

Registre de commerce : B188221998

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire établi le 24 mai 2011 et enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène en date du 02 juin 2011 et sous le n°11502851 quittance n°39653 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis sous le n°D24900598 en date du 7 juin 2011. Il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation de capital

- Modification de l'article 7 des statuts.

2021400448SRLB2

Avis

Société METROCAL SARL

Capital social : 1340031 DT

Siège social : 13 Rue Claude Bernard Cité les Jardins 1002 Tunis

Matricule fiscal : 0633150 HAM000

Registre de commerce : B188221998

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire établi le 10 avril 2018 et enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène en date du 27 avril 2018 et sous le n°18802718 quittance n°41108 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis sous le n°D24900598 en date du 01 novembre 2018 il a été décidé ce qui suit :

- Nomination du commissaire aux comptes pour un mandat de trois ans s'étalant sur les exercices 2018, 2019 et 2020.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2017.

- Dépôt des états financiers du 2014 à 2016.

2021400449SRLB2

Avis

SOCIETE METROCAL SARL

Capital social : 1340031 DT

Siège social : 13, Rue Claude Bernard Cité les jardins 1002 Tunis

Matricule fiscal : 0633150 HAM000

Registre de commerce : B188221998

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire établi le 3 juin 2015 et enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène en date du 19 juin 2015 et sous le n°15802606 quittance n°50341 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis sous le n°D24900598 en date du 9 octobre 2015 il a été décidé ce qui suit :

- Modification de l'augmentation de capital du 01/4/2011.

2021400450SRLB2

Avis

Société METROCAL SARL

Capital social : 1340031 DT

Siège social : 13, Rue Claude Bernard Cité les jardins 1002 Tunis

Matricule fiscal : 0633150 HAM000

Registre de commerce : B188221998

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire établi le 17 mars 2014 et enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène en date du 18 mars 2014 et sous le n°14501010 quittance n°21374 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis sous le n°D24900598 en date du 02 avril 2014 il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital social

- Modification de l'article 7 des statuts.

2021400451SRLB2

Résolution de l'AGOE

Sté KENZA REPRESENTATIONS SARL

1, Rue d'Autriche Belvédère 1002 Tunis

RC : B175681997

M.F : 031101A/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'AGOE du 21/8/2020 enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche sous le n°20704887, quittance n°M066564, et dont deux copies ont été déposées auprès du Centre National du Registre des entreprises (RNE) le 8-12-2020, il appert ce qui suit :

1- La mise à jour de la liste des associés de la société comme suit :

- Chedhlia Laabidi Ep. Ouchtati : 1.26%

- Boutheina Ouchtati : 1.46%

- Sana Ouchtati : 11.46%

- Med Samy Ouchtati : 32.91%

- Oussama Ouchtati : 52.91%

2- Augmentation du capital de la société à 250 000 dt dont les parts seront réparties comme suit :

- Chedhlia Laabidi Ep. Ouchtati : 316 parts

- Boutheina Ouchtati : 364 parts

- Sana Ouchtati : 2864 parts

- Med Samy Ouchtati : 8228 parts

- Oussama Ouchtati : 13228 parts

3- Ainsi les articles 1 et 6 des statuts se trouvent modifiés.

2021400453SRLB2

SOCIETES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Résolution de l'AGE

Société KENZA RENT TOOLS SUARL

Capital social : 2000 d

01, Rue d'Autriche 1002 Tunis

MF : 1645649D/A/M/000

Tél : 22 656 633

En vertu du procès-verbal de l'AGOE du 5/5/2020 enregistré à la recette des finances du Lac sous le n° 20702134, quittance n°M032818, et dont deux copies ont été déposées auprès du Centre National du Registre des entreprises (RNE) le 4-12-2020, il appert ce qui suit :

1- Le changement du siège social de la société du 000, Lac Windermere les Berges du Lac 1053 Tunis vers 01 Rue d'Autriche belvédère 1002 Tunis.

2- Elargir le champ d'activité de l'entreprise pour inclure à part la location de matériels et engins de travaux, la prestation des services de jardinage, nettoyage et désinfection et la commercialisation des produits sanitaire.

3- Ainsi les articles 2 et 4 des statuts se trouvent modifiés.

2021400452SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 16/02/2021 enregistré à la recette des finances Sidi Hsine le 17/02/2021 sous n°21200420 quittance n°M011510 Madame Marwa Bouchnak a cédé le fonds de commerce exploité comme «commerce de vente de viandes et volaille» sis n°18 Rue Tahar Jlidi Cité Ben Younes Tunis à Monsieur Haythem Chanoufi, avec ses éléments corporels et incorporels.

Tout intéressé qui sent prévaut d'un droit sur le fonds de commerce sus indiqué devra faire son opposition dans le délai de 20 jours à partir de la publication, et ce auprès Monsieur Haythem Chanoufi sis n°18 Rue Tahar Jlidi Cité Ben Younes Tunis.

2021T00180FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 5/02/2021 enregistré à la recette des finances Raoued en date du 8/02/2021 sous le n°21200461 quittance n°M011251 Mr Zouheir Ben Béchir Youssfi sis à l'avenue Melek Ibn Anas Ariana Soghra a vendu à Mr Abdessalem Ben Ali Gmati sis à l'avenue Melek Ibn Anas Ariana Soghra tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour vente fruits secs sis à la rue Hamza Ibn Abdelmottaleb n°15 Ariana Soghra.

Toute opposition sera déposée chez le vendeur à son adresse sus indiquée pendant 20 jours de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux La Presse et Essahafa du 20/02/2021.

2021T00184FCCC2

Vente d'une part d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Oueslati Zine El Abbidine, avocat à la cour de cassation, daté le 11 février 2021 enregistré à la recette des finances rue de Gandi quittance 11772 enregistrement 21200474, Monsieur Sadok Bazaa a cédé à Monsieur Kalifa Ganem sa part de fonds de commerce tous commerce sis à l'appartement au rez-de-chaussée du 26 rue de Marseille Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent être adressées dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication de cette vente au journal officiel à l'adresse de vendeur 9 rue Diderot cité El Gazela Ariana nord Ariana.

Cette annonce a été publiée au journal Alchourouk du 19 Février 2021.

2021T00185FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous-seing privé légalisé à la municipalité d'Hammamet le 5/02/2021, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 8/02/2021 sous numéro de quittance M013334 et n° d'enregistrement 21200581 Mme Sameh Toumi - C.I.N n°09388635 fait à Tunis le 28/8/2013 demeurant à Menzel Hached - Mahdia a vendu à Mme Hanachi Zainab ep Riahi Anis - C.I.N n°07821236 fait à Tunis le 23/02/2016 demeurant à 54- av. la République - Hammamet, la totalité du fonds de commerce exploité au commerce des boucheries et produit de boucherie en détail par la vente des volailles et ses produits dérivés sise à la rue oued Belkaied dérivé par avenue Habib Bourguiba - Hammamet.

Toute opposition devra se faire auprès du bureau de l'avocat Maître Haloui Jihen sis à l'Avenue Habib Bourguiba (en dessus de la Banque ZITOUNA) Hammamet dans les 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Chourouk» du 12/02/2021 (IP0721/00090).

2021T00186FCCC2

Vente d'un fonds de commerce (1)

Par acte sous seing privé en date du 26/01/2021 enregistré à la recette des finances de Jendouba le 27/01/2021 sous n° d'Enregistrement 21200184 quittance M004270 monsieur Mohamed Hadi Ben Maki Wnisi le fonds de commerce destiné à l'activité commerciale Taxiphone Vente d'articles Parfum et cadeaux à Monsieur Abed Lahmid Ben Lamine Ghadghadi CIN 07920218 délivrée à Tunis le 20/6/2017 et au local sis 76 Rue Ibn Sina Fernana Jendouba sous le nom Commercial *Taxiphone Vente des articles cadeaux*

Toute personne désirant faire opposition sera reçue auprès du bénéficiaire Abed Lahmid Ben Lamine Ghadghadi CIN 07920218 délivrée à Tunis le 20/6/2017 sis 76 Rue Ibn Sina Fernana Jendouba Délais légaux de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk 3/02/2021.

2021R00444FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 14/12/2020 enregistré à la recette des finances de Jendouba le 20/01/2021 sous n° d'enregistrement 21200372 quittance n°M06431 Monsieur Ferid B. Abdallah Ayadi titulaire de la CIN n°02559556 délivrée le 25/8/2020 a vendu à Madame Meheirzia Bent Naceur Ayadi titulaire de la CIN n°07810234, délivrée le 12/02/1998 demeurant à cité chorfa 01 Jendouba la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à l'exercice de toute activité commerciale sis 44 Rue de Tunis à Jendouba et ceci en vertu du procès verbal de liquidation de la société AYADI de vente de produits agricoles et de quincaillerie enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba à Jendouba le 9/12/2020 quittance n°69864.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du local du fonds de commerce dans les délais légaux de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Assabeh» le 18/02/2021.

2021R00445FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé rédigé le 19/02/2021 enregistré à la recette des finances Boumhel le 22/02/2021 quittance n°M010851, enregistrement 21200542 Mme Hlima Ben Ali Bouain a vendu à Mr Bilel Ben Amed Chamekh la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels servant à Librairie sis au 03 Rue de la Liberté centre commercial Mouradi Boumhel.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de vendeur à son adresse sis 14 rue Ali Belhouan cité Ons Ben Arous dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Achorouk le 24/02/2021.

2021R00450FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé rédigé par maître Anissa Tabai enregistré à la recette des finances les Berges du Lac le 16/02/2016 sous le n°21201142, quittance n°M013739. La Société Générale des Equipements pour le Nettoyage et l'industrie SOGENI a vendu à la Société ULYSSE SPARE PARTS USP le Fonds de commerce exercé au local num 5 dépendant de l'immeuble situé au 44 de la rue riveraine à la GP9, 2045 Tunis.

Toutes les oppositions doivent parvenir dans le délai légal à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne auprès de l'acheteur dont son siége est à la Route Z4 Jebal Jloud 1009 el Wardiya.

Cet avis a été fait aux journaux La presse et Essahafa le 24/2/2021.

2021R00454FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 5/02/2021, enregistré à la recette des finances de Midoun le 9/02/2021, quittance n°M007785, enregistrement n°21200467, Mohamed Zouari a vendu à Nadia Habaili, domiciliés à Midoun Djerba, le fonds de commerce destiné à la vente des gâteaux et des fruits secs en détail, exercé dans le local n°5, bâtiment Chahed avenue de la Liberté Midoun Djerba. Les oppositions sont recevables auprès de l'acheteuse à l'adresse du fonds de commerce et cela dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 11/02/2021 au journal quotidien Achourouk.

2021R00464FCCC2

Extrait de vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé et légalisé le 7/01/2021 à Enfida et enregistré à la recette des finances d'Enfida le 8/01/2021 quittance n°M001187, sous numéro 21200063 Mr Amara Abdelkarim Ben Rajeb titulaire de la c.i.n n°05539158 demeurant à cité Ettahrir Enfida Sousse cède par acte sous-seing privé à Trabelsi Hani Ben Hédi titulaire du c.i.n N°08444617 le fonds de commerce due à l'exploitation d'un salon de coiffure pour hommes et ventes des produits cosmétiques la vente a été fixée pour la somme de 4000 DT.

Les oppositions seront faites entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce au boulevard de l'environnement Enfida Sousse (bâtiment de l'UGTT) et ceci dans le délai de 20 jours selon la date de la publication au journal officiel.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 24/2/2021.

2021S00219FCCC2

Contrat de vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP daté le 9/02/2021 et enregistré à la recette des finances, 3 Septembre 1934 Sousse, le 12/02/2021, numéro d'enregistrement 21200287 quittance n°M009019, Mr Saleh Ben Taieb Chamsi a vendu à la Sté quincaillerie zouiten RNE n°1701877G la totalité de fonds de commerce «quincaillerie Chamsi» sis à la Rue Russie Sousse. Toute opposition doit être faite entre les mains de Me Faouzi zouiten rue prof, Calmette Sousse.

Cet avis a été publié au journal «La Presse» du 19/02/2021.

2021S00220FCCC2

Contrat de cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP daté le 31/8/2018 et enregistré à la recette des finances, Victor Hugo Sousse, le 25/12/2020, sous le numéro 20203567 quittance n°M056639, et en vertu d'un acte SSP daté le 27/9/2019 et enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 30/9/2019 sous le numéro 19202752 quittance n°M065523 Mr et Mme Fikriya, Rafika et Mr Khaled Essid et Mr Rou'il Rafi Essid ont cédé à Mr. Bouraoui Essid la totalité du fonds de commerce café Station Chtioui sis à la route Tunis-Sousse.

Cet avis a été publié au journal «La Presse» du 19/01/2021.

2021S00221FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par la suite d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Bouajila Noura avocate à Mahdia; le 11/2/2021 et enregistré à la recette des finances de Chorbane le 22/2/2021 n° de quittance M005336 n° d'enregistrement à 21200106, messieurs les héritiers de Salah Ben Brahim Allouche et de Toufaha Ben Brahim Ben Ali, ont vendu à l'acheteur monsieur Nejib Ben Salah Allouche, domicilié à Chorbane Mahdia, tout le fonds de commerce situé à l'avenue la République Chorbane Mahdia exploité à la vente des produits alimentaires et bureautiques.

Le présent avis a été publié au journal Le Quotidien du 23/2/2021.

2021S00222FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon les livres écrits en date du 11/01/2020 et enregistrés auprès de la recette des finances de Sousse le 9/02/2021, arrivés au MO7876, le numéro d'enregistrement 21200256, Regina Design a vendu en la personne de son représentant légal et de son mandataire, Maryam Bint Al-Munji Bin Belkacem Saadouni, qui habite le quartier de Bukhazar, par l'intermédiaire des fournisseurs de Sousse à la Safety and Trust Company En la personne de son représentant légal représenté en la personne de son représentant Walid bin Al-Bashir bin Muhammad Juwaili, qui habite dans Nahj Muhammad, Al-Eisi Building Magazine, Monastir. exploité dans le commerce de la graisse au prix de sept mille dinars, les objections sont acceptées dans les 20 jours suivant la publication dans le flagship officiel au siège de l'actif commercial objet de la vente.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 24/2/2021.

2021S00225FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite au contrat sous-seing prive daté du 6/11/2020 et enregistré à la recette des finances de Jemmel le 10/11/2020 n° de quittance n°MO57050 reçu n°20201744 M Aniss Ben Khameyss Ben Amor Said cin (06810587) a vendu à M Mahdi Ben Abdelsselm Ben Ahmed Al Terabelssi cin (06859960) la totalité du fonds de commerce exploité «vente de la nourriture» situé à Beb Kharbi Jemmel Monastir.

Les oppositions doivent être déposées à l'adresse de vendeur à son domicile situé à la rue Beb Kharbi Jemmel dans les délais des 20 jours à partir de la publication au J.O.R.T.

Cet acte a été publié au journal Achourouk le 28/11/2020.

2021S00226FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant contrat de donation de fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Ksar Hellal le 18/6/2020 sous quittance M025887, Monsieur Hamda Ben Hassine Hamouda titulaire de la C.I.N n°04070395 matricule fiscal 0573796 donne à Monsieur Adel Ben Hassine Hamouda titulaire de la C.I.N n°04178515 tout le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels du local sis à l'Avenue Hadj Ali Soua Ksar Hellal destiné pour le commerce en gros des textiles.

Les oppositions auront lieu chez le donneur à l'adresse de fonds de commerce sus-indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk du 25/02/2021.

2021S00228FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé à la commune de Sousse, le 7/14 février 2021, enregistré à la recette des finances Avenue Victor Hugo Sousse le 16/02/2021, quittance numéro M008388, enregistrement n°21200545, Mme. Chedlia Bent Salah Teboulbi a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé au num 3 Avenue 20 Mars Jawhara ayant pour activité principale l'alimentation générale et comme activité secondaire la vente de tabac et journaux.

Toutes les oppositions doivent être adressées à l'acquéreur au siège du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de cette publication.

Cette annonce a été publiée au journal La Presse du 26/2/2021.

2021S00230FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 10/02/2021 enregistré à la recette des finances 3 Septembre 1934 Sousse - le 23/02/2021 n° de quittance M010789, n° d'enregistrement 21200351, il appert que Mr Cherif Oueslati, Identifiant unique 1336679P, a vendu à la Sté Tout Pour Informatique Identifiant unique 1664669P, le fonds de commerce exploité dans le local sis 2 Rue Ibn Khaldoune - Sousse.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Me Meher Dellel Avocat prés la cour de cassation domicilié Place Farhat Hached - Sousse dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux La presse et Essahafa du 26/02/2021.

2021S00231FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un CSSP enregistré à la recette des finances Abou Kacem Chebbi Sfax en date de 16/02/2021 quittance n°M017638 enregistrement n°21200621 ; Mr Abdelkader Kammoun titulaire de la CIN n°00085311 datée au 11/3/1994 a vendu à Mme Imen Kachouri titulaire de la CIN n°08180926 datée au 11/01/2001, la totalité d'un fonds de commerce à usage «vente de viande de volaille CHAHIA» avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi que le droit au bail revenant de la location du lieu sis à la Rue de l'indépendance Sakiet Ezzit immeuble Abid Sfax.

Les oppositions sont recevables entre les mains de l'acheteuse du fonds de commerce Mme Imen Kachouri à l'adresse du fonds de commerce sis à la Rue de l'Indépendance Sakiet Ezzit immeuble Abid Sfax dans un délai de 20 jours au maximum à partir de la date de publication de cette annonce au j.o.r.t.

Cette annonce a été publiée à Chourouk le 23/02/2021.

2021X00217FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Il appert de l'acte sous seing privé, signé les 8 et 9 décembre 2010 et enregistré à la recette des finances Abou Kacem Chabbi Sfax, le 13 mars 2017 sous le n°17200987, quittance n°M029841, que Monsieur Mohamed Ben Mohamed Ben Ali Sehli titulaire de la CIN n°01223480 et Monsieur Habib Ben Mohamed Ben Ali Sehli titulaire de la CIN n°01303346, ont cédé et vendu à Madame Salma Bent Mohamed Ben Mohamed Boukhris titulaire de la CIN n°05297528, le fonds de commerce exploité dans la vente des fruits et légumes situé au nouveau Souk Bâb Jebli n°146 Sfax, avec tous ses éléments. Les oppositions doivent être faites auprès du cabinet Maître Mariem Ellouze, avocate à la cour, situé à la Rue Habib Maazoun Imm Chakroun 2ème étage 3000 Sfax, dans les vingt (20) jours à partir de la date de l'insertion de cet avis au JORT sous peine de forclusion.

Cet avis a été publié dans deux (2) journaux «Essabeh» et «le Temps» du 23 février 2021.

2021X00218FCCC2

Vente de parts de fonds de commerce

En vertu de l'acte sous signature privée portant la signature légalisée à la commune les 4 et 11 février 2021 enregistré le 18 février 2021 auprès de la recette fiscale des finances de la rue Habib Bourguiba Sfax quittance numéro d'enregistrement numéro 21200693.

Messieurs :

1) El Ayech Ben Arbi Jbeli

2) Othmen Ben El Ayech Jbeli

3) Elyes Ben El Ayech Jbeli

Ont vendu l'ensemble de leurs parts légales du fonds de commerce exploité situé à la route l'Aéroport Km 04 cité Bahri 02 Sfax.

Au profit d'Anis Ben El Ayech El Arbi Jbeli

L'opposition auprès d'El Ayech Ben Arbi Jbeli domicilié à la route de l'Aéroport cité Bahri 3 numéro 6 Sfax de la circonscription judicaire du tribunal de première instance de Sfax 2 durant vingt jours à compter de la publication de cet avis.

Cette annonce a été publiée dans le journal Al-sahafa le 20 février 2021 et dans le journal la presse le 20 février 2021.

2021X00225FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 28/01/2021 enregistré à la recette des finances de Gremda, le 10/02/2021 sous le n°21200316, la société Baklouti Blunch, n°1590436Q, dont le siège est à la route de Gremda km4 a vendu à la société Azizou, n°1703400E, dont le siège est à immb ladhar n°2, rue Majida Boulila n°5, Sfax, la totalité du fonds de commerce situé à la route de Gremda km4, Sfax exploité comme pizzeria, les oppositions doivent être adressées au cabinet de Maître Ismail Ben Messaoud, sis à 3, rue Patrice Lumumba, immeuble Sfax city, dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien Al-chourouk le 21/02/2021.

2021X00227FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé dressé par Maître Jridi Youssef avocat en date du 10/2/2021 enregistré à la recette des finances de Sidi Hassine le 12/2/2021 quittance n°M010315 enregistrement n°21200277. Monsieur Ahmed Bourcheda titulaire de la CIN 04846906, cède la totalité du fonds de commerce destiné comme café 1ère catégorie sis à la rue Ennasr Sidi Abdallah Meiou Sidi Hassine Tunis avec ses éléments corporels et incorporels à Monsieur Mohammed Trabelsi titulaire de la CIN : n°04652917.

Le présent avis a été publié au journal Echorouk ainsi qu'au journal Le Quotidien du 20/02/2021.

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'acheteur à son adresse sis à : 43 rue Ennasr cité Bourchedada Sidi Hassine Tunis dans le délai des vingt jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2021400415FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date de 15/02/2021 enregistré dans le cahier de brouillon de Maître Mabrouka Mihoubi "Notaire" dans la page 24-25 sous le numéro 18/22. Mr. Aymen Ben Hédi Ben Farhat Ben Salah Zaghouani titulaire de la C.I.N. n°05430838 a vendu tout le fonds de commerce destiné pour l'activité des industries transformatives de la fabrication et polissage du marbre ayant le matricule fiscal 0750343/V au local sis à la Route de Bizerte km 3 (Actuellement n°57 rue al Ghofrane - Attahrir - Tunis), à Mr Hédi Ben Farhat Ben Salah Zaghouani titulaire de la C.I.N. n°00453521.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 24 février 2021.

2021400418FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat de vente rédigé par maître Sellami Montasser avocat à la cour de cassation le 11/02/2021 enregistré à la recette des finances de Sbiba le 12/02/2021, quittance n°M004024, Monsieur Jmaei Moncef son domicile 129 village Bader Mhamdia a vendu le fonds de commerce destiné pour l'alimentation situé dans l'avenue de la révolution (actuellement) Sbiba pour le bénéfice de Monsieur Rkik Mondher son domicile rue Elfourati Sbiba.

La soumission des objections est dans les 20 jours suivant la date de la publication de cette annonce dans le journal officiel de République Tunisienne chez maître Sellami Montasser rue Jérusalem Sbiba.

Cette annonce est parue au journal "Echourouk" du 21/02/2021.

2021400423FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Zin El Abidine Chafter Avocat à la cour de cassation sis au 7 rue Hooker Doolittle le belvédère 1002 Tunis et enregistré à la recette des finances rue d'Autriche Tunis le 15

Février 2021 récépissé n°10972 enregistrement n°21200634, Mr Abdelkrim Ben Houcine Ben Hmida a vendu le fonds de commerce dont il est propriétaire, destiné pour la gravure, la fabrication des plaques numérologiques, les enseignes ainsi que la vente d'articles de bureau sous l'enseigne commerciale «Gravo Sign» sis au 1, rue d'Estrées Tunis à Monsieur Ahmed Ben Abdelwaheb Trabelsi.

Cet avis a été publié au journal le quotidien du 20 Février 2021.

Toutes les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur au 1 rue d'Estrées Tunis.

2021400425FCCC2

Cession de fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Menzeh 9 daté le 20/01/2021 sous n°21200171 quittance M005184 la société TRIKI SUARL cédante matricule fiscal 1465588F a cédé tout le fonds de commerce exploité au 3ème étage complexe Manar city avenue Abdelaziz el Saoud Manar 3 Tunis ayant pour activité principale vente de pâtisserie, gailleterie et glace pour la société ROYAL DONUTS TUNISIE SARL matricule fiscal 1709112A.

Toute opposition est reçue entre les mains de la société ROYAL DONUTS TUNISIE dans les délais de 20 jours qui suivent la publication au JORT à l'adresse du fonds de commerce.

Cet avis a été publié au journal quotidien El Chourouk le 23/01/2021.

2021400428FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue d'Autriche Tunis le 21/9/2020 sous le numéro 20203399 Quittance n°M051923 Mr Khalledi Karim CIN 09611937 a vendu à Madame Hedia Mnasri, CIN 04739326 l'entier fonds de commerce destiné à la fabrication et la réparation des lunettes solaires et médicales LINA OPTIC, dont le siège social est au 01 rue de OPTIC Oman Belvédère Tunis MF : 000MN1528440/H.

Toutes les contestations seront acceptées chez Madame HEDIA MNASRI au n° 1 rue de Oman Belvédère Tunis et ce dans un délai de vingt jours (20 jours) à partir de la date de parution de l'avis de cette vente au JORT.

Cette annonce a été publiée le 30 janvier 2021 à Echourouk et Le Quotidien.

2021400430FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Zaghouan le 10/02/2021 n° de quittance 009286 n°d'enregistrement M21200524 Mlles Laadib Aziza a vendu à Mr Wirguimy Imhimed tout le fonds de commerce de Buvette situé à Ain batteriya Zriba Zaghouan.

Toutes les contestations sont acceptées au local de l'objet de vente dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent Avis au jort.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 16/02/2021.

2021400435FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 9 février 2021, enregistré à la recette des finances de la Marsa, le 12/02/2021 (quittance n°M14620 enregistrement n°21200787), Mme Hédia Gabsi titulaire de la CIN 00312527 a cédé à Mr Saad Binmbarek, Titulaire de la CIN 06598872, le fonds de commerce situé au 20 Avenue de Carthage - Sidi Daoud - Tunis moyennant le prix de 26 000 Dinars.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 26 février 2021.

2021400455FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

(Gérance Libre)

Suivant acte sous seing enregistré à Bizerte, le 23/12/2020 quittance n°72833 enregistrement n°20305386 Mr Sadok Ben Yakhlef a loué la totalité du fonds de commerce (Gérance libre) sise, à 41 Rue Sassi Bahri, Bizerte à Mr Mohamed AlBarkaoui.

L'annonce a été publiée au quotidien Echourouk n°10756 le 13/02/2021.

2021T00179FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 17/01/2018 enregistré à la recette des finances rue Eljazira le 25/01/2018 reçu n°M005834, enregistrement n°18300243 il a été loué le fonds de commerce sis à la rue Sidi Boumendil n° 53 rez-de-chaussée Tunis en gérance libre pour commerce articles parisiens avec tous ses éléments matériels et moraux, entre la propriétaire du fonds de commerce, Zayneb Bent Mohamed Zayani cin n°07069298 et le locataire Hafiedh Ben Abidi Abedallawi cin n°12610757, pendant une année du 01/01/2018 au 31/12/2018. Le présent avis a été publié au journal la Presse le 23/02/2021.

2021T00181FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Manzel Jemil le 27 Janvier 2021, quittance n° M003998 et enregistrement n°21300114, Madame Ibtissem Smirani demeurant à l'impasse Salah Soussi rue des Martyrs Manzel Jemil Bizerte a loué à Monsieur Chawki Jandoubi demeurant à l'impasse Salah Soussi rue des Martyrs Manzel Jemil Bizerte la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à la Rue Hadi Chaker Manzel Jemil Bizerte destiné à l'activité de fabrication et vente des pains «Boulangerie traditionnelle».

Cet avis de location a été publié au journal «Al Chourouk» le samedi 20/02/2021.

2021T00182FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 1er Février 2021 enregistré à la recette des finances de la rue d'Autriche, Quittance n°M008455,

Enregistrement n°21300405, Mohamed Benkhlifa demeurant 2 impasse Ghoula Rue Sidi Khmais Tunis, a loué la totalité du fonds de commerce (Fast Food) sis au local situé 109 Rue Beb El Khadra à Saber Mahthi, demeurant 10 impasse Maghzel Houmet Jreba Tunis, pour une durée de cinq ans renouvelables du 1er Février 2021 au 31 Janvier 2026.

Cet avis a été publié au quotidien La Presse du 20/02/2021.

2021T00183FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 16/02/2021 enregistré à la recette des finances 18 Arbi Zarouk le 16/02/2021 quittance n°M008236 enregistrement n°21301024 M. Mohamed Rakib Ben Hassin Ben Mohamed Rezgui avec son médiateur M. Melki Sofienne a loué à Mr Riadh Ben Ibrahim Ben Mohamed Salah Rajhi le fonds de commerce boulangerie sis et exploité au 125 cité Mimouza Béja sous le registre de commerce au tribunal de première instance de Béja A0575602006.

2021T00188FCCC3

Gérance libre

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/11/2020 enregistré à la recette des finances, cité administrative, Jemmal, le 7/12/2020, Quittance n°60813, Enregistrement n°20301919, la Société EL-MAZRAA Loueur, dont le siège social est au POULINA, GP1 Km 12, Ezzahra, Ben Arous, Identifiant unique n°0035723T, donne en gérance libre à Madame Najet Bent Fradj Ben Ali Lassoued, demeurant au 11 rue Farhat Hached, Manzel Nour, Monastir, un fonds de commerce destiné à la vente de viande de volailles et dérivés et des produits emballés situé à l'avenue Hédi Nouira, Jemmal, à compter du 01/12/2020.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien du 18/02/2021.

2021R00453FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 13/01/2021 enregistré à la recette des finances Avenue de la France Nabeul sous le numéro 21300292 et la quittance numéro M6334 le 28/01/2021. Mlle Soumaya Aouichaoui, CIN n°11862030 a loué la totalité de son fonds de commerce exploité au local sis n°19 Av. Hédi Chaker - Nabeul à Mlle Besma Aouichaoui, CIN n°11862031.

Cet avis a été publié aux deux journaux la Presse et Essahafa le 18/02/2021.

2021R00463FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de La Goulette le 12408 quittance n°M022919 sous le n°21300793 Mme Saloua Bent Youssef Ben Amar a loué la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au 30 avenue Farhat Hached Kram Nord exploité entant que vente pièces de rechange à Mr Youssef Ben Mohamed Ali Ben Mustapha Ghars.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achorouk le 26/02/2021.

2021R00466FCCC3

Location gérance libre

Par acte S.S.P. signé le 15/02/2021, enregistré à la RF de Grombalia le 16/02/2021 sous le n°21300738, reçu M012848, la société FHL - Optic, MF : 1695777/N, donne en location gérance à Meriem Ouerdienne Becha, cin n°04742988, la totalité du fonds de commerce sis à l'Av Habib Bourguiba, Grombalia, consistant au commerce du matériel médical et scientifique, pour la durée d'une année renouvelable à partir du 12/02/2021.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et Le Quotidien en date du 25/02/2021.

2021400426FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte ssp enregistré à la recette des finances cité Administrative Ariana le 02/02/2021 sous le n°21340632 quittance M010641; Mr Karim Bensedrine cède en location à la Sté KBS Trading SARL. MF : 1522859/G le fonds de commerce sis à 16 rue Med Ali Ariana centre ville Ariana qui constitue un local conçu pour la vente de produit de pâtisserie.

Cette location a été publiée au journal le quotidien le 11-02-2021 et le journal Echourouk de 11-02-2021.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds pendant les 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

2021400431FCCC3

Location gérance

Par acte sous seing privé daté du 18-12-2020, enregistré à la recette des finances Montplaisir le 30-12-2020 sous le n°20306408 Quittance M090791, la société OLA ENERGY TUNISIE ayant son siège social à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse, Cité Les Pins - Les Berges du Lac 1053 Tunis, inscrite au registre de commerce de Tunis sous le n°B174191996, identifiant unique n°000497Q/A/M/000, a confié en gérance libre à Monsieur Taoufiq Ben Habib Ben Ayed, Commerçant, demeurant au 23 rue Ibn Saati Cité les pins La Marsa Tunis, la totalité d'un fonds de commerce consistant en une station service sous la marque "OLA ENERGY" sise à l'avenue de 1er Septembre route X2 - 1003 Tunis, comprenant notamment 1 baie de lavage, 1 salle des ventes avec un bureau, 1 local pour les préposés, 1 salle des machines et 1 dépôt.

La présente gérance libre est conclue pour une période de deux ans commençant le 25 décembre 2020 et finissant le 24 novembre 2022, renouvelable, sauf dénonciation moyennant un préavis de quatre mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier notaire.

Le présent avis a été publié dans le quotidien le "Temps" du 25/02/2021.

2021400437FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un groupement

Nom : Groupement de développement dans le secteur d'agriculture et de pêche «Al Afak»

Siège social : Rzigat Garia sud Kesra Siliana.

Objectifs :

- Travail collectif et recherche d'emploi.

Membres :

- Président : Faouizi Farhat

- Trésorier : Saber Ben Atia.

2021R00451APSF1

Constitution d'un syndic des propriétaires

Suite au procès-verbal constituant du 26 novembre 2020 enregistré auprès de la recette des finances El Mourouj le 11 décembre 2020 sous le n° 20804517 et suite au décision municipal du 1er mars 2021, il a été constitué un syndic des propriétaires pour une période d'une année renouvelable:

Dénomination: Syndic Résidence Eya El Mourouj 6.

Adresse: Résidence Eya El Mourouj 6, Ben Arous 2074.

Président: Chedli Nasraoui.

Trésorier : Nizar Abidi.

2021R00546APSF1

Annonce de la formation d'une association

Nom de l'association : Tatoo

Sujet : le féminisme général

Adresse : 31, rue Libye, 1er étage, Appartement 06 Lafayette 1002 Tunis

Objectifs :

• Cherchant à consacrer les principes de parité et d'égalité conformément aux dispositions de la Constitution

• Chercher à promouvoir les droits et les acquis des femmes conformément aux règlements, lois et traités internationaux en vigueur.

• Aider à lutter contre la discrimination et la violence à l'égard des femmes conformément aux réglementations et lois en vigueur.

• Contribuer à fournir des informations aux femmes victimes de violence et de marginalisation et ouvrir un espace de dialogue commun.

• Chercher à soutenir la participation des femmes aux postes de décision.

• Poursuivre l'autonomisation économique des femmes.

• Évaluation des réalisations et des succès des femmes dans divers domaines.

• Établir une relation de partenariat et de réseautique avec des associations, organisations et institutions nationales et internationales similaires en termes d'objectifs.

Composition de l'organe directeur:

Présidente: Faouzia Ghiloufi.

Secrétaire générale : Chikhaoui Yosra.

Trésorière : Fathalli Samia.

Mezoughi Saïma : chargée de la communication et de l'information.

2021R00547APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Tchoukball Club Kairouan

Objectif : Sportif

But : Former et encadrer les jeunes au sport du Tchoukball

Siège : Complexe Sportif Ibn Rachik Beb Jedid - Kairouan

Correspondance : N°33 du 7/01/2021

Président : Basma Cheriti

Secrétaire Général : Mourad Ben Said

Trésorier : Mohamed Mani.

2021S00212APSF1

Constitution d'un syndic des copropriétaires de la Résidence «WALE»

Suivant PV de l'assemblée constitutive en date du 11/10/2019, déposé à la municipalité de Sousse le 5/01/2021 et enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 22/01/2020 sous n°66 Quittance 7462, il a été mentionné la création du syndic des copropriétaires de la Résidence «Walé», sise à la Rue El Hamra derrière Avenue Taieb Mhiri Sousse et qui se compose de :

Président : Nizar Lachtar

Trésorier : Sami Doura

Secrétaire Général : Nizar Lachtar.

2021S00233APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Club Sportif d'Unité d'Intervention Police Sfax

Siège : Caserne d'Unité d'Intervention Police à Sfax.

Objectifs : Formation, encadrement et encouragement des jeunes

Et le développement de ses capacités physique et artistiques et le promouvoir au plus haut niveau.

Document pour compléter la formation de l'association numéro 454 du 19 février 2021.

Comité :

Président : Gabsi Naceur

Secrétaire Général : Gammoudi Lamine.

Trésorier : Ben Toumia Adel.

2021X00216APSF1

Constitution d'un syndic

Syndic de copropriété

"Résidence Les Jardins des Poètes"

Rue Bab Bhar, Borj Turki, Ariana

Suivant P.V de l'assemblée générale du 22/11/2020, attesté par un P.V notarié inscrit au registre notarié n°11 sous le numéro 105, et suivant accord de la municipalité de l'Ariana sous le n°320 du 3/02/2021, il a été décidé de constituer un syndic de copropriété dénommé "Syndic Résidence les Jardins des Poètes" situé à la résidence les Jardins des Poètes, rue Bab Bhar, Borj Turki, Ariana :

Président : Hichem Amouri

Secrétaire Général : Ahmed Ben Arbi

Trésorier : Mehdi Mejdoub.

2021400382APSF1

Avis

Suivant PV de l'Association Sportive de District de Sécurité Nationale Ariana daté de 15/7/2020 enregistré à la recette des finances Ariana le 29/7/2020 sous le numéro 270-2677 Quittance numéro M06717.

Le nouveau bureau de l'association :

- Président : Sami Azouz

- Vice président : Mounir Touati

- Trésorier : Sofiene Dridi

- Secrétaire général : Sami Elkouki

- Vice trésorier : Mohamed Ali Baraket

- Vice secrétaire général : Lasaad Maaroufi.

2021400436APSF1

Homologation de résolutions

Modification de la composition de syndic de copropriété

Eklil 1 Boumhel

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du syndic de la Résidence EKLIL 1 avenue de Liberté Boumhel en date du 14/02/2021 enregistré à la recette des finances Boumhel le 22/02/2021 sous le n°21700530 quittance n°M010715 Mr Riadh Ben Nasr est licenié de la trésorerie et nomination de :

Trésorier : Mr Raouf Ben Ahmed

Secrétaire général : Mr Marwanne Sallam.

2021R00448APSF2

Avis

En vertu du procès-verbal de l'AG extraordinaire du syndic des copropriétaires de l'immeuble SLIM tenue le 12 février 2021, approuvé par la municipalité de Tunis le 22 février 2021 sous n°367, enregistré à la recette finances Montplaisir n°21800956, reçu M014811, les copropriétaires présents (21) ont approuvé à l'unanimité :

- Le règlement de copropriété déposé à la municipalité de Tunis sous n°366 en date du 22/2/2021

- Création d'un fonds de roulement de 150,000 DT par appartement, payable immédiatement.

- Augmentation de la cotisation mensuelle à 16,000 DT comme base, à partir du 1er avril 2021.

2021400429APSF2

Constitution du nouveau bureau

Suite à l'assemblée générale des copropriétaires de la résidence "Garden Hills" qui s'est tenue légalement le 18 octobre 2020 et dont le P.V a été déposé à la recette des finances El Manar, Tunis le 19 novembre 2020 (N° de quittance M057757, n° d'enregistrement 20702177), le conseil de la dite résidence a été désigné comme suit :

Président : Mr Sami Baraket

Vice-président : Mr Mohamed Ghariani

Trésorière : Mme Soumaya Jouhaina Nihed ép Khedhr

Membre : Mr Amine Turki.

2021400441APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente d'un fonds de commerce aux enchères publiques

Etude de Maître Souheil Bennouri

Huissier de justice près la circonscription judiciaire de la cour d'appel de Béja

10 Rue Mdallela Houria Mdjez El Bab 9070

Créancier effectuant la poursuite : Société El Fath, en la personne de son représentant légal, registre de commerce n°B157201998, dont son siège sis à la route Mornag km 8, Ben Arous, Yasminette, son domicile élu à l'étude de son avocat Maître Lotfi Ben Youssef.

Débiteur condamné : La société Elghith, en la personne de son représentant légal, dont son siège sis à la zone industrielle route Amdoun, Béja, son registre de commerce n'étant pas connu

Acte exécutif : Jugement civil rendu par le tribunal de première instance de Béja en l'affaire n°286 du 30/3/2017, le fonds de commerce exposé à la vente aux enchères publiques relevant de la requise sis à la zone industrielle route Amdoun, Béja, relevant de la propriété de la condamnée avec tous ses éléments et composant à savoir :

1) Eléments immatériels : représentés par les clients, la réputation, le nom commercial, les brevets, les formes, les modèles et les droits de propriété artistique

2) Eléments matériels : représentés par toutes les choses mobiles, équipements, machines et marchandises se trouvant au siège de la requise

Dévolution de la propriété du fonds de commerce à la condamnée la société Elghith en la personne de son représentant légal en vertu du bail

Le prix d'ouverture est de 382.000,000 D dont : 4.850,000 D pour les éléments matériels 378.000,000 D pour les éléments immatériels.

Les frais : le gagnant de l'enchère supportera tous les frais des procès-verbaux rédigés dans le cadre de l'exécution du présent jugement avec les frais d'enregistrement du procès-verbal de vente et sa publication.

Les fais seront annoncés le matin de la journée de l'enchère lors de leur fixation définitive

Date de la vente : le mardi correspondant au 16/3/2021 à 10 H du matin et suivant au siège du fonds de commerce à la zone industrielle route Amdoun, Béja gouvernorat de Béja à la vente aux enchères publiques et au dernier prêt à payer le plus.

Toute personne désireuse d'acheter peut visiter le fonds de commerce à compter de 8 H du même jour Pour plus de renseignements, veuillez consulter le cahier de charges et tout intéressé peut contacter l'étude de l'huissier de justice avant la vente à tout temps administratif.

Remarque : Il n'est possible de participer à l'enchère que pour celui qui a garanti le montant de 38.200,000 D par chèque certifié près l'huissier de justice.

L'enchère ne peut être attribuée qu'à celui qui a payé la totalité du prix et des frais en espèces ou par chèque certifié.

Le vendeur est exonéré de mentionner les données stipulées à l'article 190 du code commercial relatives aux chiffres d'affaires et les bénéfices des trois derniers exercices.

2021T00190VEPA1

Vente immobilière après folle enchère

Maître Hmaid Chafik avocat sis à la place de la république Tajerouine le Kef annonce qu'une vente immobilière après folle enchère sera effectuer à la chambre des ventes immobilières à la cour de 1ère instance du Kef le lundi vingt neuf mars deux milles vingt et un (29/3/2021) des parts indivises des titres fonciers n°14845 - 20132 Kef - 9472 Kef situés à Jezza Tajerouine le Kef après folle enchère de monsieur Samaali Mohamed Faouzi ouvrier et demeurant à 1822 cité 02 Mars Ettadhamen Ariana concernant la vente immobilière de l'affaire n°486 pour un prix de vente fixé à 13.054d637.

L'adjudication après folle enchère prévue sera pour un prix primordial de 11.174d396 fixé par expertise à part les frais légaux. La visite des parts objets de l'adjudication est permise durant toute la semaine.

2021R00456VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le lundi 29 mars 2021 à partir de 9H, il sera procédé à la vente aux enchères publiques devant la chambre des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de Gafsa.

Poursuivant : Faicel Ben Brahim Daly - commerçant demeurant route de Tozeur Gafsa C.I.N 03117915.

Partie saisie : Mondher Ben Moh. Taher Belhoula Médecin demeurant cité des jeunes rue de Bizerte n°04 Gafsa.

Avocat poursuivant : Maître Moh. Faouzi Daly. M.F : 138010K/A/P/000, bureau sis au 182 rue Kilani Metoui Gafsa Immeuble mis en vente, l'immeuble objet de titre foncier n°4732 Gafsa d'une superficie totale de 408 m² représentant un local en vue de servir clinique médecine Imen «Clinique Imen Gafsa» Constituée d'une cave, d'un rez-de-chaussée et de 4 étages construit sur un terrain de forme et de portée irrégulières limité au nord par la rue Ibn Khaldoun.

Au sud par la propriété d'autrui à l'ouest par une route secondaire - la cave est constituée d'une chambre d'une superficie de 55m² - le rez-de-chaussée est constitué d'une salle de réception donnant sur l'aire moyen et une salle d'attente via un ensemble de salles et l'escalier central de la clinique et l'escalier de la cave et un bureau d'enregistrement et le rez de chaussée est constitué de 3 salles et de constituants médicaux et de bureaux à coté de l'ascenseur et les autres étages (1er, 2ème et 3ème) sont constitués d'un ensemble de chambres et de salles destinées aux opérations médicales et de chambres de repos et une petite cuisine au 1er étage et il faut signaler que l'immeuble saisi représente une unité médicale pas encore ouverte à l'exploitation selon sa destination et située pas loin du centre ville et de l'hopital régional Houcine Bouzaine de Gafsa.

Mise à prix a été fixé à 1.823.150,000 dinars.

Note - il est possible de visiter l'immeuble saisi tous les jours également il est possible de consulter le cahiers des charges au greffe du tribunal et à l'étude de l'avocat poursuivant.

2021R00465VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie Immobilière

(Après réduction du prix introductif de 40%)

Poursuivant : les héritiers de Mme Dridi Mhinia, ce sont comme suit ses fils : Monsieur Ben Hsine Houssine et Mohamed El Bachir, les fils de son fils décédé Ben Hsine Kamel qui sont : Karima, Kamilia, et Bilel Ben Hsine et en fin les fils de sa fille décédé Ben Hsine Janet qui sont : Sara, Afifa, Haykel, Najet et Chafik Ben Amor Elhazgui, demeurant tous à Moknine gouvernorat Monastir.

Partie saisie : Mme Maroui Najia, CIN : 04023303, domiciliée à 25 avenue Tayeb Mhiri Teboulba gouvernorat Monastir.

Avocate poursuivante : Maître Amamou Hanen, avocate à la cour d'appel avenue la République immeuble "baraka 2 Monastir.

Immeuble saisi : (suivant description de l'expert) le demi de la totalité de la maison traditionnelle saisie de cité Bir Rached avenue Les jardins prêt de la rue Tayeb Mhiri Teboulba ayant une superficie totale de 300 m2.

Mise à prix : le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre après réduction de 40% est de quarante-deux mille et neuf cents quatre vingt dix dinars (42.990.000 dt), ainsi que les frais légaux pour la première audience et le frais de la deuxième audience.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mercredi vingt quatre mars deux mille vingt et un (24/3/2021) au tribunal de 1ère instance de Monastir à partir de 9h du matin.

Visite de l'immeuble mis en vente : tous les jours pendant les horaires du travail.

Observation :

A/ Pour participer aux enchères, les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur de Monastir.

B/ Tout participant aux enchères doit consigner le (1/3) au moins de la mise à prix et ce à la caisse des dépôts et consignations de la recette des finances de Monastir.

C/ Chaque enchérisseur doit se faire présenter par un avocat.

D/ Pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au Greffe de la chambre des saisies Immobilières au tribunal de 1ère instance de Monastir ou au cabinet de l'avocate poursuivante Maître Amamou Hanen, pendant les jours et les heures ouvrables.

2021S00229VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Apres réduction de 40% de prix

Maître Slama Fatma

Avocate à la cour de cassation

Avenue Habib Bourguiba Moknine 5050

Tél : 55 557 783

Il est procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques mercredi le 24/3/2021 à l'audience des criées au tribunal de première instance de Monastir à 9 H du matin dans son prétoire habituel.

Le poursuivant :

Me Monia Bouguila.

Contre :

Me Radhia Boguila.

Objet de l'adjudication :

Sept parts indivises d'un bâtiment et de deux terrains situé à Moknine.

Mise à prix après réduction de 40% de prix :

79.073.530 Dinars plus les Frais.

Observations :

Pour prendre communication du cahier de charges s'adresser au greffe du Tribunal de 1ère instance de Monastir et pour plus amples informations s'adresser à l'Etude de Maître Slama Fatma Avocat à la cour de cassation Rue Habib Bourguiba Moknine.

Tout intéressé pourrait visiter les immeubles ci-dessus cités chaque dimanche de 16 H jusqu'à 17 Heures.

2021S00232VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante de l'adjudication sur folle enchère : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

L'avocat poursuivant de l'adjudication sur folle enchère : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Fawzi Ben Ahmed Ktata, CIN 02714523 demeurant à la rue Mongi Slim route de Tunis km6 Sakiet Ezzit Sfax

La partie poursuivante et fol enchérisseur :

La société Florus distribution, SARL, RC : B1461997 dont le siège social est au n°52 rue 8601 zone industrielle la Charguia Tunis élisant domicile chez son avocat poursuivant.

L'avocat poursuivant de l'adjudication sur enchère : Maître Imed Ben Khamsa avocat prés la cassation demeurant au Colisée Soula Esc B 4ème étage el Manar 2 Tunis.

Les deux immeubles saisis :

La totalité des parts indivises propriété de Mr Fawzi Ktata soit les (314.5/629) dans l'immeuble dénommé «elhana» objet du TF n°31885 Sfax sis à la rue Ibn Sina Sakiet Ezzit Sfax, le dit immeuble est clôturé de tous les cotés comportant une villa à deux niveaux avec un garage d'environ 55 m², un espace découvert et des arbres.

Le RDC de la villa est d'une superficie approximative de 197 m² composé essentiellement d'une véranda, un patio, un couloir, une cuisine, un séjour, un escalier, une salle de bain avec trois chambres, le parterre est revêtu de carrelage et marbre, le RDC est doté d'eau potable et d'électricité il est en bon état et occupé par la partie saisie avec un appartement réservé à l'habitation de son père Mr Ahmed Ktata d'une superficie d'environ 82 m² composé d'un patio, une cuisine, VC, une salle de bain, un couloir, une chambre et un garage et doté de l'électricité.

L'étage est d'une superficie approximative de 197 m², composé d'une véranda, un patio, un couloir trois chambres, un séjour une salle de bain, une salle d'eau, une cuisine, une pièce sur le toit de la villa, l'étage est doté d'électricité, eau potable, son parterre est revêtu de carrelage et marbre et occupé par Mr Hafedh Ktata, frère de la partie saisie.

Mise à prix : 155.740.000 dt

Le montant de l'adjudication prononcée au profit du fol enchérisseur : 155.740.000 dt

La date et lieu de la vente : le 29/3/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Imed Ben Khamsa avocat prés la cassation demeurant au Colisée Soula Esc B 4ème étage, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00219VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement SA, RC : B193222000, sise à 3 rue d'hollande Tunis représenté par son directeur général domicile élu chez Maître Adel Atitallah rue Salem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Mustapha Ben Hamadi Ben Mustapha Ghamgui CIN 08836152 demeurant à la rue 18 janvier magasin le prince, route l'Afrane km 1.5 Sfax

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route l'Afrane km 1.5 la route reliant Afrane à Alain consistant en une construction au toit 3ème étage d'une contenance de 91 m² contenant 2 chambres délimitée de coté sud par Cherif, du coté nord par la route reliant Afrane à l'Ain lycée 15 novembre d'où son entrée, de coté est par Klila et du coté ouest par Triki.

Mise à prix : (35.000.000) frais en sus

La date et lieu de la vente : le 29/3/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00220VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Mouna Maghroum

Avocate à la cour de cassation

71 Avenue de l'Indépendance, Le Bardo

Tél : 71 580 730

1) Poursuivant : AMEN BANQUE, S A représentée par son représentant légal ayant son siège social à Tunis Av Mohamed 5, R.C : B176041996 Tunis et élisant domicile à l'étude de l'avocat poursuivant ci -dessus mentionné

2) Partie saisie : 1/ Société agricole OM KHEIR représentée par Mohamed Laguneb, société à responsabilité limitée, RC Ben Arous B02200672012, siège social Résidence EZZAHARAT 1er étage Appart 1 Morneg, en tant que débiteur. 2/ Société agricole SELMA représentée par Mohamed Laguneb, société à responsabilité limitée, RC Ben Arous B029242009 siège social est à la Rue Limam El Ghazali, cité El Fessi Mornag, en tant que débiteur.

3/ Mohamed Ben Saad Laguneb, gérant d'une société, CIN 05140498 demeurant au n°32 lot el Hadded Mornag, en tant que garant hypothécaire.

4/ Mohamed Ben Ali Laguneb, Boulanger, CIN03577956 demeurant au n°17 rue Ahmed El Gandour Tataouine, en tant que garant hypothécaire

3) Avocat poursuivant : Maître Mouna Maghroum Avocate à la cour de cassation, 71 Avenue de l'Indépendance. Le Bardo Matricule fiscal 784740 N AP 000.

4) Immeuble saisi : Il s'agit de la totalité du titre foncier n°257 Ben Arous, c'est un terrain agricole de 62180 m² à Mornag gouvernorat de Ben Arous, situé à El Elagua 3 gouvernorat de Mornag, après le passage de canal Mejreda et pont Ennacer Becheik au niveau de la route menant de Mornag à Jebel Ressas, c'est une terre entourée par une muraille et une porte en fer il y'a : 397 pêchers 6000 pieds de raisins doté de l'irrigation goûte à goûte et couverte par une moustiquaire équipée par un moteur un studio pour le concierge de 63 m2 une chambre pour le stockage des matériaux de 24m² chambre pour le sondage à eau de 16m² 2 poulaillers de 500m2 plus 2 autres non utilisables et un local d'habitation avec 2 chambres cuisine toilettes de 33.12 m².

5) Mise à prix : Le prix est de deux milliards trente cinq mille six cent trente sept dinars 80 millimes (2.035.637.080dt), ainsi que les frais légaux.

6)Visite de l'immeuble : tous les jours, Pour de plus amples informations prendre connaissance du cahier des charges générales déposé au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous et à l'étude de l'avocate poursuivante.

7) Date et lieu de la vente:la vente aura lieu le jeudi 1 avril 2021 (01/4/2021) à partir de 9 h à la chambre des criées du tribunal de première instance de Ben Arous.

Observation : Ne peuvent prendre part aux enchères que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Les étrangers doivent être munis en plus des autorisations administratives nécessaires.

2021400381VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Hatem Zouari

Avocat à la cour de cassation

13 Rue de Pakistan Tunis

Tel : 833813

Fax : 835030

MF : 514022M/A/P/000

Le créancier saisissant : Mr Oussema Boughnya, gérant de société, titulaire de la CIN n°00282589 et demeurant à 93 avenue Mohamed V Tunis.

Avocat poursuivant : maître Hatem Zouari 13 rue du Pakistan Lafayette Tunis.

Partie saisie : la société Almoutawakel de promotion immobilière en la personne de son représentant légal, ayant l'identifiant unique n°1088429N ayant son siège social au 10 rue Marrakech la Goulette Tunis.

Immeuble objet de la vente :

L'immeuble objet du titre foncier n°182751 Tunis dénommé «Hanin 2» d'une superficie totale de 38 mètres carrés située à la rue de la mosquée et rue karrakah et l'avenue de la République n°5 la Goulette Tunis représentant la parcelle 2 du plan de lotissement du titre foncier n°91862 Tunis. L'immeuble consiste à un magasin commercial situé au rez-de-chaussée qui s'ouvre directement sur la mer et comprend un hall spacieux, un bloc sanitaire santé et un coin de travail. A l'entrée East on trouve une véranda en avant, puis une grande porte en cristal épais menant au hall principal recouvert de parterre, le local bénéficie de droit de jouissance privé du cellier situé au rez-de-chaussée d'une superficie de 8 mètres carré, actuellement fermé et en cessation d'activité.

Mise à prix : Cent quarante deux mille trois cent trente dinars (142330.000 D) majorée des honoraires et des frais légaux.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis le mardi 30/3/2021 à partir de 9 h du matin.

Visite des lieux : tous les jours de la semaine suivant l'horaire administratif.

- Pour plus amples informations, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis 1 et prendre connaissance du cahier des charges.

- L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'un avocat après consignation du tiers de la mise à prix.

- Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation de monsieur le gouverneur compétent.

2021400458VEPA1

Vente aux enchères publiques

Partie poursuivante : Amal Chaddi, fonctionnaire demeure au 91 avenue 9 Avril Tunis.

Partie saisie : Chokri Amdouni, commerçant, demeure au 20 Rue 20 Mars Bardo Tunis.

Avocat chargé de l'affaire : Maître Ouni Abdelbasset sis au 91 rue 9 avril Tunis

Le titre exécutoire et sa signification, le jugement rendue par le tribunal de Tunis n°9464 en date 31/5/1916.

Immeuble à vendre : la totalité de l'immeuble situé au 20 avenue 2 Mars objet du titre foncier 130548 Tunis.

L'immeuble est composé d'une villa clôturée d'un jardin de superficie 157 m un studio de superficie 28 m, un bureau à usage de location de voiture

Mise à prix : 765 677 300 fixée par l'expert Mr Bechir Ben Khlifa en vertu de l'ordonnance sur requête n° 35414, délivrée par le président du tribunal de 1ère instances de Tunis le 22/4/2019

Lieu et date de la vente : devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Tunis le 30/3/2021 à 9 heures.

Visite de l'immeuble.

On peut visiter l'immeuble tous les jours, pour plus de renseignement s'adresser au greffe du tribunal de Tunis ou contacter l'avocat Ouni Abdelbasset. L'adjudication ne peut avoir lieu que par voie d'avocat après consignation du tiers de la mise à prix.

2021400459VEPA1

Avis aux créanciers

Clôture de la faillite de la Société COMITEX-SA

Non inscrite au RC

N° CNSS : 220388/4

Par jugement rendu par le Tribunal de Première Instance de Manouba dans l'affaire n°71, il a été décidé la clôture de la faillite de la Société COMITEX pour insuffisance d'actif et la dissolution de l'union des créanciers. La décision de clôture de la faillite recouvre aux créanciers leurs droits à l'exercice individuel contre le débiteur. Tout créancier peut obtenir du greffe du tribunal une copie du jugement.

2021T00187VEPA2

Clôture des travaux de liquidation

Association Avicenne des Plantes Médicinales

SS : 45 Avenue Mohamed El Karoui Sousse

MF : 1500339 R

En vertu d'une décision rendue par Mme le juge du séquestre et de la liquidation au tribunal de première instance de Sousse 01 en date du 5/11/2020 dans le cadre de l'ordonnance délivrée par Mme la présidente dudit tribunal sous le n°89392 en date du 21/01/20201 il a été décidé la clôture des travaux de la liquidation de l'association Avicenne des plantes médicinales sise à 45 Avenue Mohamed El Karoui Sousse.

2021S00218VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société PLAST-TECH SA

Société anonyme

Au capital de 940.000 DT

Z.I Jbel Oust Zaghouan 1111

Matricule Fiscal : 1226322 Z/A/M/000

Identifiant Unique : 1226322Z

N° Affiliation CNSS : 29296626

Les actionnaires de la société PLAST - TECH SA, sont invites à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 30 mars 2021 à partir de 10h du matin, au siège de la STB SICAR sise à l'immeuble El Imitiez, Centre Urbain Nord 1003 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité pour l'exercice 2019;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2019

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 ;

4. Quitus aux administrateurs;

5. Affectation du résultat

6. Fixation du montant des jetons de présence

7. Renouvellement du mandat des Administrateurs

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

9. Pouvoirs en vue des formalités.

2021R00447SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

Société d'investissement à capital variable

Régie par le code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Parue au JORT N° 59 du 24 juillet 2001

Agrément du ministre des finances du 8 Septembre 1999

Identifiant unique au registre national des entreprises : 0717402R

Matricule Fiscal : 0707402R/N/M/000

Siège social : Immeuble Fekih, rue des lacs de Mazurie-les Berges du Lac - 1053 Tunis

Les actionnaires d'«ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV», sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 29 mars 2021 à 10H au siège social d'«Attijari Bank», sis au 24, rue Hédi Karray Centre Urbain Nord - 1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et du délai de convocation de l'assemblée générale

- Examen du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2020,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020,

- Approbation du rapport du conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2020,

- Quitus aux administrateurs,

- Affectation des résultats,

- Allocation de jetons de présence au titre de l'exercice 2020

- Renouvellement des mandats de certains administrateurs.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société «Attijari Gestion» sis à l'immeuble FEKIH - Rue des lacs de Mazurie - 1053 - Les Berges du Lac - Tunis.

2021R00449SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE AKYES

Société anonyme

Au capital de 1 100 000 Dinars

Siège social : Route du Bac - 2040 Radés

IU : 0046135N

Messieurs les actionnaires de la Société AKYES sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire Annuelle qui aura lieu le mardi 30 mars 2021 à 9h30 au siège social de la société sise à la Z.I. route du Bac- 2040 Radés, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2020.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2020.

3/ Approbation des états financiers de l'exercice 2020.

4/ Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5/ Déclaration des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et par le Président du conseil d'administration.

6/ Quitus aux membres du conseil d'administration.

7/ Affectation du résultat de l'exercice 2020.

8/ Jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2021.

9/ Nomination d'administrateurs.

10/ Pouvoirs pour formalités.

2021R00452SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«Société de Câbleries Accessoires et Transmissions»

Société anonyme

Au capital de 3255.000 DT

Siège social : Km 6 Route de Tunis - Soliman 8020

Matricule fiscal : 19954PAM000

Identifiant unique : 0019954P

CNSS : 55847-72

Messieurs les actionnaires de la Société «SCAT» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire 2020 qui se tiendra au siège social le jeudi 25 mars 2021 à 11 heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion 2020

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes 2020

3- Approbation des états financiers 2020 et des conventions réglementées

4- Quitus aux administrateurs

5- Affectation du résultat 2020

6- Fixation des jetons de présence

7- Pouvoirs de formalités.

2021R00458SANB3

Convocation d'une deuxième assemblée générale extraordinaire

CARTHAGE ASSISTANCE ET SERVICES SA

Capital social : 850.000 dinars

Immeuble Zemni, Lot A23, 4ème Etage, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

RC : B1149481997

MF : 349608J/A/M/000

M CNSS : 00184676-85

Faute de quorum de l'assemblée générale extraordinaire qui a été tenu le vingt Février 2021 (20/02/2021).

Messieurs les actionnaires de la Société CARTHAGE ASSISTANCE & SERVICES SA sont convoqués à une deuxième assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le samedi 27 mars 2021 (27/3/2021) à 9 heures au siège de la société IMMEUBLE ZEMNI, Lot A23, 4ème Etage, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation d'augmentation du capital Social de la Société Carthage Assistance et Services SA.

2021R00461SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

ATL LLD

Société anonyme

Au capital social de 1.000.000 DT

ID RNE : 1643674W

Siège social : Ennour Building - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajene

Messieurs les actionnaires de la Société ATL Location Longue Durée «A.T.L LLD», sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 23/3/2021 à 9h au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2020.

2. Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2020.

3. Approbation des états financiers clos au 31/12/2020.

4. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions et engagements visés par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Nomination d'un nouvel administrateur.

6. Quitus aux administrateurs relatif à l'exercice 2020.

7. Pouvoirs pour les formalités.

Les documents destinés à l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège de la société.

2021R00467SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

De la société AGRICOLE SIDI DAOUED S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 35715T N/M/000

Messieurs les actionnaires de la société AGRICOLE SIDI DAOUED S.A sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 29 mars 2021 à 9h au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration.

- Lecture du nouveau texte des statuts et approbation des modifications et des mises à jour.

- Approbation et adoption des statuts mis à jour.

- Pouvoirs.

Le rapport du Conseil d'Administration et le projet du texte des résolutions ainsi que le projet du texte des statuts mis à jour sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R00468SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

De la société INDUSTRIE ET TECHNIQUE S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 767T A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société INDUSTRIE ET TECHNIQUE S.A sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 29 mars 2021 à 9h45 au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration.

- Lecture du nouveau texte des statuts et approbation des modifications et des mises à jour.

- Approbation et adoption des statuts mis à jour.

- Pouvoirs.

Le rapport du Conseil d'Administration et le projet du texte des résolutions ainsi que le projet du texte des statuts mis à jour sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R00469SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

De la société EL MAZRAA MARKET S.A

Rue Ibn Bassem Gp1 Km 12 - 2034 Ezzahra

Matricule fiscal : 35671Z A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société EL MAZRAA MARKET S.A sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 29 mars 2021 à 10h30 au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration.

- Lecture du nouveau texte des statuts et approbation des modifications et des mises à jour.

- Approbation et adoption des statuts mis à jour.

- Pouvoirs.

Le rapport du Conseil d'Administration et le projet du texte des résolutions ainsi que le projet du texte des statuts mis à jour sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R00470SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

De la société OASIS S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 5378F P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société OASIS S.A sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 29 mars 2021 à 11h15 au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration.

- Lecture du nouveau texte des statuts et approbation des modifications et des mises à jour.

- Approbation et adoption des statuts mis à jour.

- Pouvoirs.

Le rapport du Conseil d'Administration et le projet du texte des résolutions ainsi que le projet du texte des statuts mis à jour sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R00471SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

De la société TRANSPOOL S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 35799Q A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société TRANSPOOL S.A sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 29 mars 2021 à 13h au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration.

- Lecture du nouveau texte des statuts et approbation des modifications et des mises à jour.

- Approbation et adoption des statuts mis à jour.

- Pouvoirs.

Le rapport du Conseil d'Administration et le projet du texte des résolutions ainsi que le projet du texte des statuts mis à jour sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R00472SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

De la société CARTHAGO S.A

Z.I Agareb 3030 BP 34 Sfax

Matricule fiscal : 35760Z A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société CARTHAGO S.A sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 29 mars 2021 à 13h45 au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration.

- Lecture du nouveau texte des statuts et approbation des modifications et des mises à jour.

- Approbation et adoption des statuts mis à jour.

- Pouvoirs.

Le rapport du Conseil d'Administration et le projet du texte des résolutions ainsi que le projet du texte des statuts mis à jour sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R00473SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

De la société LES GRANDS ATELIERS DU NORD «GAN» S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 3003R A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société LES GRANDS ATELIERS DU NORD « GAN» S.A sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 29 mars 2021 à 14h30 au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration.

- Lecture du nouveau texte des statuts et approbation des modifications et des mises à jour.

- Approbation et adoption des statuts mis à jour.

- Pouvoirs.

Le rapport du Conseil d'Administration et le projet du texte des résolutions ainsi que le projet du texte des statuts mis à jour sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R00474SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

De la société AGRICOLE SIDI OTHMANE S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 35753A/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la société AGRICOLE SIDI OTHMANE S.A sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 29 mars 2021 à 16h au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration.

- Lecture du nouveau texte des statuts et approbation des modifications et des mises à jour.

- Approbation et adoption des statuts mis à jour.

- Pouvoirs.

Le rapport du Conseil d'Administration et le projet du texte des résolutions ainsi que le projet du texte des statuts mis à jour sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R00475SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

De la société MED INDUSTRIES S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 1005167D/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société MED INDUSTRIES S.A sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 30 mars 2021 à 9h45 au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration.

- Lecture du nouveau texte des statuts et approbation des modifications et des mises à jour.

- Approbation et adoption des statuts mis à jour.

- Pouvoirs.

Le rapport du Conseil d'Administration et le projet du texte des résolutions ainsi que le projet du texte des statuts mis à jour sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R00476SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

De la société MAGHREB INDUSTRIES S.A

GP1 Km12 Boumhel

Matricule fiscal : 953T A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société MAGHREB INDUSTRIES S.A sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 30 mars 2021 à 10h30 au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration.

- Lecture du nouveau texte des statuts et approbation des modifications et des mises à jour.

- Approbation et adoption des statuts mis à jour.

- Pouvoirs.

Le rapport du Conseil d'Administration et le projet du texte des résolutions ainsi que le projet du texte des statuts mis à jour sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R00477SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

De la société MEDFACTOR S.A

GP1 Km12 Boumhel

Matricule fiscal : 1163136B A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société MEDFACTOR S.A sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 30 mars 2021 à 11h15 au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration.

- Lecture du nouveau texte des statuts et approbation des modifications et des mises à jour.

- Approbation et adoption des statuts mis à jour.

- Pouvoirs.

Le rapport du Conseil d'Administration et le projet du texte des résolutions ainsi que le projet du texte des statuts mis à jour sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R00478SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

De la société DE TRANSFORMATION DES METAUX «PAF» S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 6013G A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société DE TRANSFORMATION DES METAUX «PAF» S.A sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 29 mars 2021 à 15h15 au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration.

- Lecture du nouveau texte des statuts et approbation des modifications et des mises à jour.

- Approbation et adoption des statuts mis à jour.

- Pouvoirs.

Le rapport du Conseil d'Administration et le projet du texte des résolutions ainsi que le projet du texte des statuts mis à jour sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R00479SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

De la société YASMINE S.A

GP1 Km12 Boumhel

Matricule fiscal : 588259N/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la société YASMINE S.A sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 31 mars 2021 à 14h30 au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration.

- Lecture du nouveau texte des statuts et approbation des modifications et des mises à jour.

- Approbation et adoption des statuts mis à jour.

- Pouvoirs.

Le rapport du Conseil d'Administration et le projet du texte des résolutions ainsi que le projet du texte des statuts mis à jour sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R00480SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

De la société EL MAZRAA S.A

GP 1 Km 25 FONDOUK JEDID

Matricule fiscal : 35723T P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société EL MAZRAA S.A sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 31 mars 2021 à 10h30 au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration.

- Lecture du nouveau texte des statuts et approbation des modifications et des mises à jour.

- Approbation et adoption des statuts mis à jour.

- Pouvoirs.

Le rapport du Conseil d'Administration et le projet du texte des résolutions ainsi que le projet du texte des statuts mis à jour sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R00481SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

De la société AGRICOLE DICK S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 35712Q N/M/000

Messieurs les actionnaires de la société AGRICOLE DICK S.A sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 31 mars 2021 à 9h45 au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration.

- Lecture du nouveau texte des statuts et approbation des modifications et des mises à jour.

- Approbation et adoption des statuts mis à jour.

- Pouvoirs.

Le rapport du Conseil d'Administration et le projet du texte des résolutions ainsi que le projet du texte des statuts mis à jour sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R00482SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

De la société DE NUTRITION ANIMALE S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 2992K/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société DE NUTRITION ANIMALE S.A sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 31 mars 2021 à 13h45 au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration.

- Lecture du nouveau texte des statuts et approbation des modifications et des mises à jour.

- Approbation et adoption des statuts mis à jour.

- Pouvoirs.

Le rapport du Conseil d'Administration et le projet du texte des résolutions ainsi que le projet du texte des statuts mis à jour sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R00483SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

De la société AGRICOLE DAKHLA S.A

GP1 Km12 Boumhel

Matricule fiscal : 35716V N/M/000

Messieurs les actionnaires de la société AGRICOLE DAKHLA S.A sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 30 mars 2021 à 9h au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration.

- Lecture du nouveau texte des statuts et approbation des modifications et des mises à jour.

- Approbation et adoption des statuts mis à jour.

- Pouvoirs.

Le rapport du Conseil d'Administration et le projet du texte des résolutions ainsi que le projet du texte des statuts mis à jour sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R00484SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

De la société AGRICOLE SABA S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 35700L N/M/000

Messieurs les actionnaires de la société AGRICOLE SABA S.A sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 31 mars 2021 à 11h15 au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration.

- Lecture du nouveau texte des statuts et approbation des modifications et des mises à jour.

- Approbation et adoption des statuts mis à jour.

- Pouvoirs.

Le rapport du Conseil d'Administration et le projet du texte des résolutions ainsi que le projet du texte des statuts mis à jour sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R00485SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

De la société ALMES S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule Fiscal : 5381A P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ALMES S.A sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 31 mars 2021 à 9h au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration.

- Lecture du nouveau texte des statuts et approbation des modifications et des mises à jour.

- Approbation et adoption des statuts mis à jour.

- Pouvoirs.

Le rapport du Conseil d'Administration et le projet du texte des résolutions ainsi que le projet du texte des statuts mis à jour sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R00486SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

De la société AGRO BUSINESS S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 489910Q/D/M/000

Messieurs les actionnaires de la société AGRO BUSINESS S.A sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 31 mars 2021 à 13h au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration.

- Lecture du nouveau texte des statuts et approbation des modifications et des mises à jour.

- Approbation et adoption des statuts mis à jour.

- Pouvoirs.

Le rapport du Conseil d'Administration et le projet du texte des résolutions ainsi que le projet du texte des statuts mis à jour sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R00487SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

De la société DE GALVANISATION ET DE TRANSFORMATION DES METAUX «SGTM» S.A

Zone Industrielle El Fahs

Matricule fiscal : 737001T A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société DE GALVANISATION ET DE TRANSFORMATION DES METAUX «SGTM» S.A sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 30 mars 2021 à 13h au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration.

- Lecture du nouveau texte des statuts et approbation des modifications et des mises à jour.

- Approbation et adoption des statuts mis à jour.

- Pouvoirs.

Le rapport du Conseil d'Administration et le projet du texte des résolutions ainsi que le projet du texte des statuts mis à jour sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R00488SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Al-Baraka Immobilière

S.A au capital de 3.342.100 Dinars

Siège social : Résidence Araucaria, Avenue Feuille d'érable - cité les pins- Les Berges du Lac 1053 Tunis

MF : 036058M/P/M/000

RC : B13662l999

Messieurs les actionnaires de la Société Al Baraka Immobilière, sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, le mardi 23 mars 2021 à 9h au siège de la société BEST LEASE avenue Charles Nicole Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

2) Approbation des états financiers de l'exercice 2020.

3) Quitus aux administrateurs.

4) Affectation des résultats de l'exercice 2020.

5) Questions diverses

6) Approbation des résolutions.

2021R00489SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 24 mars 2021

«BT-SICAR»

Société anonyme

Au capital de 5.000.000 Dinars

Siège social : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis

RNE : 1086260X

Messieurs les actionnaires de la société «BT-SICAR» sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, le mercredi 24 mars 2021 à 11 Heures au siège social de la société, 2 rue de Turquie Immeuble BT Tour B 6ème étage 1001 Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise à jour des statuts en vue de se conformer aux nouvelles dispositions de la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement;

2- Questions diverses.

2021R00526SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 24 mars 2021

BANQUE DE TUNISIE - SICAR

«BT-SICAR »

Société anonyme

Au capital de 5.000.000 Dinars

Siège social : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis

RNE : 1086260X

Messieurs les actionnaires de la société «BT-SICAR» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le mercredi 24 mars 2021 à 10 Heures au siège social de la société, 2 rue de Turquie Immeuble BT Tour B 6ème étage 1001 Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et du délai de convocation.

2. Lecture, examen et approbation du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2020.

3. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

4. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions et opérations rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

5. Affectation du résultat de 2020.

6. Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

7. Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

8. Quitus aux administrateurs.

9. Pouvoir en vue des formalités.

2021R00527SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CAP OBLIG SICAV

Société d'Investissement à capital variable

Régie par le code des Organismes de Placement Collectif

(loi n°2001-83 du 24 juillet 2001)

RC : B146302001 Tunis

Matricule fiscal : 770729W/N/M/000

Siège social : 25, avenue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

Les actionnaires de CAP OBLIG SICAV sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le 29 mars 2021, à 8 heures 30 minutes au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020 ;

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020 ;

3- Examen et approbation des comptes et du bilan au 31/12/2020 ;

4- Quitus aux administrateurs ;

5- Affectation des résultats.

2021400402SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Attijari Intermédiation Intermédiaire en Bourse

Agrément du CMF n°38-96 du 14/11/1995

Société anonyme

Au capital de 5 000 000 Dinars

Siège social : Rue des Lacs de Mazurie 1053 les Berges du Lac

R.C. : B1371995

MF : 0539062D/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société «Attijari Intermédiation», intermédiaire en bourse, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 29 mars 2021 à 14 H 30, au siège social de Attijari Bank sis au 24, rue Hédi Karray Centre Urbain Nord, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion relative à l'exercice clos le 31/12/2020 ;

- Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020 et les conventions réglementées;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2020 ;

- Quitus aux Administrateurs;

- Affectation du résultat;

- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

Tous les documents prévus par la loi sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2021400414SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

TAWASOL GROUP HOLDING SA

Société anonyme

Au capital de 108 000 000 dinars

Siège social : 20, Rue des Entrepreneurs - La Charguia II - Ariana - Tunisie

Identifiant Unique : 1271778K

Le conseil d'administration convoque par la présente tous les actionnaires de la Société Tawasol Groupe holding pour être présent à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le vendredi 19 mars 2021 (19/3/2021) à 11 heures du matin et qui se tiendra à l'IACE Institut Arabe des Chefs d'Entreprises afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification des modes et délais de convocation:

- Lecture du rapport du conseil d'administration;

- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur la réduction du capital;

- Réduction du capital par attribution d'actifs (actions HAYATCOM TUNISIE) ;

- Approbation des parités de réduction et d'attribution d'actifs;

- Mise à jour corrélative des statuts

- Mise à jour des statuts conformément à la loi 2019-47 ;

- Pouvoirs pour formalités.

2021400432SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ARAB TUNISIAN DEVELOPEMENT ATD SICAR S.A

Société anonyme

Au capital de 2.187.500 dinars

Siège social : Rue Lac Léman, résidence Regency Bloc A 2ème étage - les Berges du Lac

RC : B116222001

MF : 0757028R/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ARAB TUNISIAN DEVELOPEMENT ATD SICAR sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 23 mars 2021 à 10 heures au siège de la société ATD SICAR sis à la Rue Lac Léman, résidence Regency Bloc A 2ème étage en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des états financiers, du rapport du conseil pour l'année 2020, des rapports du Commissaire Aux Comptes pour le même exercice, ainsi que l'approbation des états financiers et du rapport du Conseil arrêtés au 31/12/2020,

2. Approbation s'il y a lieu des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

3. Quitus aux administrateurs,

4. Affectation s'il y a lieu des résultats de l'exercice 2020,

5. Fixation des jetons de présence pour l'année 2020,

6. Approbation de la modification statutaire

7. Pouvoir pour formalités.

2021400433SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA SOCIETE AUDIO VISUAL INTERNATIONAL PRODUCTIONS TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 3.000.000

Siège social : Avenue 13 août, Choutrana II, La Soukra 2036 Ariana

MF : 842838Z/A/M/000

RC : B133402003

Messieurs Les actionnaires de la société Audio-visuel International Productions- Tunsie, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 10 mars 2021 à 10 heures au siège social de la société sis à l'Avenue 13 Août Choutrana II La Soukra à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard de l'approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

2. Lecture du rapport du conseil d'administration concernant l'activité de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014.

5. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

6. Approbation des conventions réglementées soumises à l'article 200 du code des sociétés commerciales conclues lors de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

7. Renouvellement de la mission du commissaire aux comptes Mr Habib Bouaziz pour les années 2015, 2016 et 2017.

8. Quitus aux administrateurs et au directeur général de la société AVIP pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

9. Rappel des membres du conseil d'administration.

10. Questions diverses.

Les documents relatifs à cette assemblée générale (projets des relations-les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes) sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société à l'adresse susmentionnée.

2021400454SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

S.A. au capital de 6.500.000 D

Siège social : 34, rue Hédi Karray- El Menzah IV - 1004 Tunis

Messieurs les actionnaires de la STB FINANCE, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, le jeudi 25 mars 2021 à 9 h 30 au siège social 34, rue Hédi Karray- El Menzah IV - 1004 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2020;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020 et sur les opérations visées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales;

3. Approbation du rapport du conseil et des états financiers arrêtés au 31/12/2020.

4. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2020;

6. Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs;

7. Fixation de la rémunération du comité d'audit;

8. Fixation de la rémunération du comité des risques;

9. Renouvellement des mandats des administrateurs;

10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publicité.

2021400456SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Promotion Immobilière ELIMRANE

S.A au capital 7.000.000 D

2, rue Ibnou Koutaiba - cité Jardins 1082 El Mahrajène

M.F : 033042/Q/A/M/000

Les Actionnaires de la Société de Promotion Immobilière ELIMRANE sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui se tiendra à son siège social au n°2, rue Ibnou Koutaiba - cité Jardins 1082 El Mahrajène - Tunis le vendredi 26 mars 2021 à 10h pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020 et présentation des comptes du dit exercice.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2020.

3- Approbation s'il y'a lieu du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

4- Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2020.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

6- Fin de mandat d'administrateurs et composition du Conseil d'Administration.

7- Fin de mandat du commissaire aux comptes.

8- Déclarations des fonctions d'administrateurs

9- Fixation du montant des jetons de présence de l'exercice 2021.

2021400457SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS (GROUPE SFBT)

S.A au capital de 13.020.000DT

Siège social : Avenue Habib Bourguiba, 1110 La Mornaguia

Identifiant unique : 0707419 B

N° affiliation CNSS : 210385/89

Messieurs les actionnaires de la Société Nouvelle de Boissons sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle pour le vendredi 26 mars 2021 à 11H 30, au siège de la société sis à l'Avenue Habib Bourguiba - 1110 La Mornaguia, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2/ Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes afférant aux états financiers de l'exercice 2020.

3/ Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions et les opérations visées à l'article 200 et suivants et 475 du Code des sociétés commerciales.

4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et les conventions et les opérations prévues par les articles 200 et suivant et 475 du Code des sociétés commerciales.

5/ Affectation des résultats.

6/ Quitus pour l'exercice aux administrateurs.

7/ Renouvellement de mandats d'administrateurs.

8/ Nomination d'un commissaire aux comptes

9/ Pouvoirs à donner.

10/ Questions diverses.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2020, du rapport de conseil d'administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée sont à la disposition de messieurs les actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société quinze jours avant la tenue de l'assemblée.

2021400463SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

AMEN CAPITAL

S.A. au capital de 588.230 dinars

Siège social : Immeuble Amen Bank, 1002, Tunis

Identifiant RNE : 1158084 Y

M.F : 1158084/Y/A/M/000

Messieurs les actionnaires d'AMEN CAPITAL sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 22 mars 2021 à 11h au siège d'AMEN BANK, sis à l'Avenue Mohamed V. 1002 Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020 ;

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 ;

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales et des états financiers pour l'exercice 2020 ;

4- Quitus aux administrateurs;

5- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2020 ;

6- Fixation du montant des jetons de présence ;

7- Information concernant les déclarations de fonctions conformément aux articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales.

8- Questions diverses.

2021400472SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2018 - 2019 - 2020

Et l'assemblée générale extraordinaire

«La Fraternité»

MUTUELLE DES Retraités

11 Rue Monastir - Bab Saadoun - 1005 - Tunis

Le Conseil d'Administration de la Mutuelle des Retraités «la Fraternité» convoque tous les Délégués représentant les Adhérents pour participer :

1- Aux travaux de l'assemblée générale ordinaire des exercices 2018-2019-2020 qui se tiendra le mardi 16 Mars 2021 à l'Hôtel «IBIROSTAR» - à Hammamet à partir de (15H) pour discuter l'ordre du jour suivant :

- Lecture des Rapports moraux et Financiers des exercices 2018-2019-2020

- Lecture du Rapport des Commissaires aux Comptes des exercices 2018-2019-2020

- Approbation des rapports moraux et financiers des exercices 2018-2019-2020

- Approbation du Rapport des commissaires aux comptes des exercices 2018-2019-2020

- Quitus aux membres du conseil et aux commissaires aux comptes des exercices 2018-2019-2020

- Election des trois commissaires aux comptes.

- Questions diverses.

2- Et aux travaux de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le même jour et lieu à partir de 18h pour discuter l'ordre du jour suivant :

- Amendement du statut de la mutuelle et du règlement intérieur.

- Lecture de motion et clôture de l'assemblée.

- Candidatures : Les adhérents désireux présenter leurs candidatures

aux commissaires aux comptes doivent envoyer leurs candidatures au nom du Président de la Mutuelle des Retraités «La Fraternité» 11 -Bab Saâdoun 1005 - Tunis à partir du 1 Mars 2021 au 14 Mars 2021 inclus.

2021R00455SODB3

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte de titre de propriété

Mr Mohamed Gara titulaire de CIN n°01619484 déclare la perte du titre foncier constatif n°06/18333 du titre foncier n°643900 Nabeul sis à Kelibia Nabeul suite à l'attestation de perte délivrée par le poste de police nationale de Kelibia sous le n°162 daté du 17/02/2021.

Cette attestation a été publiée dans 2 journaux Echourouk et Le Quotidien du 24/02/2021.

2021T00178DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Zied Ben Khélifa Kikli, titulaire de la CIN n°07017262, déclare la perte de son acte de propriété n°1/4322 du 28/8/2017 objet du titre foncier n°99971 Monastir sis à Zéramdine Sud Gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée sous n°39 le 18/02/2021 par le poste de police de Zéramdine.

2021S00227DIVD2

Avis

Mr Hechmi Ben Mohamed Ben Jemaa Dhifaoui né le 8/02/1965 CIN 02043895 annonce qu'il a perdu le titre de sa propriété concernant un terrain de superficie de 399m² situé à la route Saltania klm10 Sfax objet d'un contrat de vente rédigé le 27 Mars 2012 enregistré à la recette des finances de la rue Arbi Zarrouk Sfax le 30 Avril 2012 reçu n°M024610 établi par le notaire Mohamed Ali Elkarray et son accesseur Kais Elkarray et il veut avoir un autre original, toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Hichem Krichen à Remla Kerkennah Sfax dans un délai de 70 jours à partir de l'apparition, toute opposition après ce délai ne sera prise en considération.

2021X00213DIVD2

Avis

M. Bilal Ben Habib Ben Abd al-Salam Kamoun annonce que le contrat de propriété de son père sur la propriété, qui est un terrain dans lequel un lieu résidentiel est situé à Sfax à la route Afrane km 7,5 est perdu et il a l'intention d'en obtenir un deuxième exemplaire original qui remplace le perdu.

Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Mr Houidi Arafet situé à la rue Sidi Belhsan Sfax dans un délai de 70 jours à partir de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne, et aucune objection n'est acceptée après le délai susmentionné

2021X00221DIVD2

Avis

Madame Iljia Aguerbi annonce qu'elle a perdu le titre de sa propriété d'un terrain dont la superficie est de 792 m² sis à Agareb Sfax qui est un acte d'échange rédigé par le notaire Jamel Mallouli et son collègue daté du 14/11/2017 et il a l'intention d'extraire un nouveau titre prouvant sa propriété. Les oppositions sont recevables chez le notaire Manel Fetoui à son étude rue Mahmoud Matri Agareb Sfax dans un délai de soixante dix jours à partir de la publication de cette annonce dans le journal officiel.

2021X00222DIVD2

Avis

Mademoiselle Ameni Ben Abdallah porte à la connaissance du public la perte de son titre de propriété d'un terrain d'une superficie «14000 m²» sis à Sidi Salem Tina Sfax. Par conséquent elle prétend avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau du maître notaire Bannani Hassen sis à la médina arabe 102 rue Sidi Belhassen Sfax. Toute opposition qui parvient après les 70 jours qui suivent la publication de cet avis au j.o.r.t est considérée comme nulle et non avenue.

2021X00223DIVD2

Avis

Les héritiers de Hamid Ayedi annoncent qu'ils possèdent un magasin de 8 m² à Sfax Rue Sidi Ali Karray Souk Charfi est effectué par l'acte de vente qui a était fait le 6/7/1998 et enregistré le 20/8/1998 n° M055086 à l'attestation de deux notaires Abdelazize Abid et son assesseur et ils ont perdu le titre de propriété et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire Maître Abdessalem Medhioub où existe dans la rue des notaires n°100 Médina Sfax dans un délai ne dépasse pas 70 jours.

2021X00224DIVD2

Avis

Mr Tlili Salah titulaire de CIN n°04297212 délivrée le 6/5/1999 annonce la perte de son acte de propriété n° 13/62697 du titre foncier n°44209 Sidi Bouzid une attestation de perte a été délivrée par la garde nationale de Ben Aoun sous n°310 du 16/01/2020.

2021X00226DIVD2

Avis

Mr Habib Ben Ahmed Saadaoui annonce qu'il possède un terrain de 1650 m² limité du nord par Kharrat et du sud par Ben Soltana de l'est par une route et de l'ouest par Jribi situé à la route de l'Aéroport km 14 Markez Sghar Sfax son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Houda Ksibi rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours.

2021X00228DIVD2

SICAV TRESOR
BILANS COMPARES AU 31-12-2020

	DESIGNATION	NOTE	31/12/2020 Montants en Dinars	31/12/2019 Montants en Dinars
ACTIF				
AC1	**PORTEFEUILLE TITRES**	**AC1**	**79,575,370.397**	**102,689,536.297**
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		21,075,442.704	27,418,930.174
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		52,362,611.695	67,695,612.135
AC1-C	AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		6,137,315.998	7,574,993.988
AC2	**PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES**	**AC2**	**74,778,624.536**	**49,852,084.396**
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		74,778,505.341	49,454,906.613
AC2-B	DISPONIBILITES		119.195	397,177.783
AC3	**CREANCES D'EXPLOITATION**	**AC3**	**0.000**	**47,058.411**
TOTAL ACTIF			**154,353,994.933**	**152,588,679.104**
PASSIF				
PA1	**OPERATEURS CREDITEURS**	**PA1**	**68,912.836**	**68,127.257**
PA2	**AUTRES CREDITEURS DIVERS**	**PA2**	**66,167.397**	**70,315.045**
TOTAL PASSIF		**PA**	**135,080.233**	**138,442.302**
ACTIF NET			**154,218,914.700**	**152,450,236.802**
CP1	**CAPITAL**	**CP1**	**147,020,136.531**	**145,026,489.657**
CP2	**SOMMES DISTRIBUABLES**	**CP2**	**7,198,778.169**	**7,423,747.145**
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		139.163	1,359.200
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		7,491,366.582	9,023,965.558
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		-292,727.576	-1,601,577.613
ACTIF NET			**154,218,914.700**	**152,450,236.802**
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			**154,353,994.933**	**152,588,679.104**

Les états financiers arrêtés au 31-12-2020 sont publiés, dans leur intégralité, dans le bulletin officiel du CMF

SICAV TRESOR

ETATS DE RESULTAT COMPARES AU 31-12-2020

	DESIGNATION	NOTE	31/12/2020	31/12/2019
			Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	**REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES**	**PR1**	**4,590,480.903**	**6,302,638.568**
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		1,477,003.360	2,017,748.980
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		2,847,187.825	4,007,401.806
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		266,289.718	277,487.782
PR2	**REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES**	**PR2**	**3,920,014.375**	**3,883,706.829**
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		534,901.798	212,769.529
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		2,265,234.258	2,358,084.588
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		1,103,637.965	1,312,852.712
PR2-D	REVENUS PRISE EN PENSION LIVREE		16,240.354	0.000
	REVENUS DES PLACEMENTS		**8,510,495.278**	**10,186,345.397**
CH1	**CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS**	**CH1**	**-799,509.591**	**-916,442.931**
	REVENU NET DES PLACEMENTS		**7,710,985.687**	**9,269,902.466**
CH2	**AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**	**CH2**	**-219,619.105**	**-245,936.908**
	RESULTAT D'EXPLOITATION		**7,491,366.582**	**9,023,965.558**
PR4	**REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION**		**-292,727.576**	**-1,601,577.613**
	SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		**7,198,639.006**	**7,422,387.945**
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		292,727.576	1,601,577.613
PR4-B	VARIATION DES +/- VALUES POTENTIELLES SUR TITRES		-341,834.373	2,882,024.459
PR4-C	+/- VALUES REALISEES SUR CESSION DES TITRES		583,612.652	-2,707,489.453
	RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**7,733,144.861**	**9,198,500.564**

Les états financiers arrêtés au 31-12-2020 sont publiés, dans leur intégralité, dans le bulletin officiel du CMF

SICAV TRESOR
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31-12-2020

DESIGNATION		31/12/2020	31/12/2019
		Montants en Dinars	Montants en Dinars
AN1	**VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL**	**7,733,144.861**	**9,198,500.564**
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	7,491,366.582	9,023,965.558
AN1-B	VARIATION DES +/- VALUES POTENTIELLES SUR TITRES	-341,834.373	2,882,024.459
AN1-C	+/- VALUES REALISEES SUR CESSION DES TITRES	583,612.652	-2,707,489.453
AN2	**DISTRIBUTION DE DIVIDENDES**	**-7,332,738.756**	**-7,805,962.203**
AN3	**TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL**	**1,368,271.793**	**-48,252,541.874**
	SOUSCRIPTIONS	**174,335,543.166**	**288,607,547.237**
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	170,626,600.000	283,443,000.000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DISTRIBUABLES (S)	-2,770,975.959	-5,070,544.911
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX.CLOS (S)	2,499,395.867	3,327,333.568
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX. (S)	3,980,523.258	6,907,758.580
	RACHATS	**-172,967,271.373**	**-336,860,089.111**
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-168,822,400.000	-330,616,700.000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DISTRIBUABLES (R)	2,718,644.554	5,891,965.075
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX.CLOS (R)	-2,590,265.093	-3,626,017.993
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX. (R)	-4,273,250.834	-8,509,336.193
	VARIATION DE L'ACTIF NET	**1,768,677.898**	-46,860,003.513
AN4	**ACTIF NET**		
AN4-A	DEBUT DE L'EXERCICE	152,450,236.802	199,310,240.315
AN4-B	FIN DE L'EXERCICE	154,218,914.700	152,450,236.802
AN5	**NOMBRE D'ACTIONS**		
AN5-A	DEBUT DE L'EXERCICE	1,474,987	1,946,724
AN5-B	FIN DE L'EXERCICE	1,493,029	1,474,987
	VALEUR LIQUIDATIVE		
A-	DEBUT DE L'EXERCICE	103.357	102.382
B-	FIN DE L'EXERCICE	103.292	103.357
AN6	**TAUX DE RENDEMENT**	**4.81%**	**5.02%**

Les états financiers arrêtés au 31-12-2020 sont publiés, dans leur intégralité, dans le bulletin officiel du CMF

2021R00494BCFA5

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE CLOS LE 31-12-2020

	DESIGNATION	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
AN1	**VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL**	**13,823,323.376**	**13,916,500.683**
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	13,337,684.029	13,471,325.261
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	288,440.192	565,498.551
AN1-C	+/-VAL REAL..SUR CESSION DES TITRES	197,199.155	-120,323.129
AN2	**TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL**	**50,191,054.530**	**-15,949,114.206**
	SOUSCRIPTIONS	**274,576,206.116**	**241,236,407.819**
AN2-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	207,046,200.000	193,008,300.000
AN2-B	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES.(S)	-182,653.815	-595,461.718
AN2-C	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS.(S)	60,005,420.491	42,830,822.112
AN2-D	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (S)	7,707,239.440	5,992,747.425
	RACHATS	**-224,385,151.586**	**-257,185,522.025**
AN2-F	CAPITAL (RACHATS)	-169,046,000.000	-205,149,700.000
AN2-G	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES.(R)	129,268.469	613,501.948
AN2-H	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS.(R)	-48,992,332.779	-45,525,141.968
AN2-I	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (R)	-6,476,087.276	-7,124,182.005
VARIATION DE L'ACTIF NET		**64,014,377.906**	**-2,032,613.523**
AN3	**ACTIF NET**		
AN3-A	DEBUT DE L'EXERCICE	234,111,252.621	236,143,866.144
AN3-B	FIN DE L'EXERCICE	298,125,630.527	234,111,252.621
AN4	**NOMBRE D'ACTIONS**		
AN4-A	DEBUT DE L'EXERCICE	1,817,235	1,938,649
AN4-B	FIN DE L'EXERCICE	2,197,237	1,817,235
	VALEUR LIQUIDATIVE		
A-	DEBUT DE L'EXERCICE	128.828	121.808
B-	FIN DE L'EXERCICE	135.682	128.828
AN5	**TAUX DE RENDEMENT**	**5.32%**	**5.76%**

Les états financiers arrêtés au 31-12-2020 sont publiés, dans leur intégralité, dans le bulletin officiel du CMF

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

ETAT DE RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31-12-2020

	ETATS DE RESULTAT COMPARES	Note	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
PR1	**REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES**	PR1	**8,382,335.022**	**8,914,164.895**
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		2,674,800.170	3,037,610.260
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		5,302,347.065	5,578,587.910
PR1-B	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		405,187.787	297,966.725
PR2	**REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES**	PR2	**6,642,607.418**	**6,120,738.927**
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		971,802.014	279,885.213
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		3,815,485.171	3,460,371.664
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		1,838,287.893	2,068,470.462
PR2-D	REVENUS PRISE EN PENSION LIVREE		17,032.340	312,011.588
	REVENUS DES PLACEMENTS		**15,024,942.440**	**15,034,903.822**
CH1	**CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS**	CH1	**-1,342,462.675**	**-1,241,237.560**
	REVENU NET DES PLACEMENTS		**13,682,479.765**	**13,793,666.262**
CH2	**AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**	CH2	**-344,795.736**	**-322,341.001**
	RESULTAT D'EXPLOITATION		**13,337,684.029**	**13,471,325.261**
PR4	**REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION**		**1,231,152.164**	**-1,131,434.580**
	SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE		**14,568,836.193**	**12,339,890.681**
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-1,231,152.164	1,131,434.580
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		288,440.192	565,498.551
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		197,199.155	-120,323.129
	RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**13,823,323.376**	**13,916,500.683**

Les états financiers arrêtés au 31-12-2020 sont publiés, dans leur intégralité, dans le bulletin officiel du CMF

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

BILANS COMPARES	NOTE	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF			
AC1 PORTEFEUILLE TITRES	**AC1**	**157,190,281.904**	**159,273,676.722**
AC1- OBLIGATIONS DE SOCIETES		39,725,126.872	42,966,182.860
AC1- EMPRUNTS D'ETAT		102,640,806.475	111,797,899.304
AC1- AUTRES VALEURS (OPCVM)		14,824,348.557	4,509,594.558
AC2 PLACEMENTS MONETAIRES ET DISP(	**AC2**	**141,150,481.415**	**75,019,081.521**
AC2- PLACEMENTS MONETAIRES		141,150,192.230	75,019,000.696
AC2- DISPONIBILITES		289.185	80.825
TOTAL ACTIF		**298,340,763.319**	**234,292,758.243**
PASSIF			
PA1 OPERATEURS CREDITEURS	**PA1**	**129,652.173**	**102,601.216**
PA2 AUTRES CREDITEURS DIVERS	**PA2**	**85,480.619**	**78,904.406**
TOTAL PASSIF	**PA**	**215,132.792**	**181,505.622**
ACTIF NET		**298,125,630.527**	**234,111,252.621**
CP1 CAPITAL	**CP1**	**268,636,509.291**	**221,771,361.940**
CP2 SOMMES CAPITALISABLES	**CP2**	**29,489,121.236**	**12,339,890.681**
CP2- RESULTAT CAPITALISABLES DE LA PERIODE		13,337,684.029	13,471,325.261
CP2- REGUL. RESULTAT CAPITALISABLES DE LA PERI(		1,231,152.164	-1,131,434.580
CP2- RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		12,339,890.681	0.000
CP2- REGUL DU RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXER		2,580,394.362	0.000
ACTIF NET		**298,125,630.527**	**234,111,252.621**
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF		**298,340,763.319**	**234,292,758.243**

Les états financiers arrêtés au 31-12-2020 sont publiés, dans leur intégralité, dans le bulletin officiel du CMF

2021R00496BCFA5